



C'est de
la **tarte!**

Cahier Actuel, page B1

Une nouvelle page FAMILLE

Joyeux anniversaire,
enfant-roi

Cahier Actuel, page B7

Quebecor intente une poursuite de 23 millions contre l'ex-PDG de Vidéotron

ARIANE KROL

QUEBECOR Media et sa filiale Vidéotron ont déposé hier en Cour supérieure une poursuite contre Claude Chagnon dans laquelle ils accusent l'ex-président et chef de la direction de Vidéotron de s'être rendu coupable de délit d'initié et lui réclament des dommages de plus de 23,2 millions de dollars. La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) confirme qu'elle a terminé une enquête sur ce sujet, sans vouloir en divulguer le résultat. Claude Chagnon affirme que la poursuite est « sans fondement ».

Les faits reprochés remontent au 19 janvier 2000. « À cette date, Claude Chagnon s'est vu octroyer et a accepté 1 223 033 options d'achat d'actions de Vidéotron au prix d'exercice unitaire de 26 \$, alors qu'il était en possession d'informations privilégiées concernant une offre d'acquisition de Vidéotron par Rogers Communications », lit-on dans la poursuite.

« Claude Chagnon a contrevenu à la LVM (Loi sur les valeurs mobilières) et a commis un délit d'initié », affirme aussi le document.

Voir QUEBECOR en A2

Autre texte en D1

FAST-TRACK POUR L'IRAK



Photo AFP

À Bagdad, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a dénoncé comme une « provocation » les déclarations du secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld. Il a par ailleurs accusé les États-Unis de vouloir attaquer l'Irak pour « voler » ses richesses, dont son pétrole, et celles du monde arabe.

Le Congrès votera rapidement pour une opération militaire

d'après AFP

WASHINGTON — George W. Bush a convaincu hier le Congrès américain de voter rapidement une résolution sur une éventuelle opération militaire contre l'Irak, mais il doit encore affronter les réticences du Conseil de sécurité des Nations unies.

« C'est un signal important pour le pays, mais c'est aussi un signal important pour le monde, qui voit que ce pays est uni et résolu à faire face aux mena-

ces », a affirmé Bush après une rencontre à la Maison-Blanche avec les dirigeants parlementaires américains.

Le chef de la majorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, s'est toutefois gardé de préciser la marge de manœuvre que la résolution du Congrès donnerait à l'administration pour engager des opérations militaires contre le régime de Bagdad.

Voir IRAK en A2

LANDRY MET LA PRESSION SUR OTTAWA

Pas de baisse des impôts sans hausse des transferts fédéraux

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Bien qu'il puisse maintenant compter sur des recettes inattendues le printemps dernier, le gouvernement Landry prévient que le refus d'Ottawa de revoir à la hausse ses transferts au Québec compromettra de nouvelles baisses d'impôts l'an prochain.

« Avec nos besoins écrasants en santé, si on n'a pas des moyens venant d'Ottawa, on est paralysé sur presque tous les fronts, y compris le front fiscal », a soutenu hier le premier ministre Bernard Landry.

Conjuguant leurs tirs, le premier ministre et la responsable des Finances, Pauline Marois, ont souligné que la décision du ministre fédéral des Finances, John Manley, de réduire de 479 millions la péréquation accordée au Québec cette année rendait problématique toute nouvelle baisse d'impôts, l'an prochain.

Il y a quelques mois, l'Ontario a dû revenir sur des baisses d'impôts annoncées, a rappelé M. Landry. Le Québec ne reviendra pas sur ce qui est déjà promis. Il n'y avait d'ailleurs pas de nouvelles baisses d'impôts prévues dans le budget supplémentaire de mars dernier.



Bernard Landry

Photo PC

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Il a fallu 15 policiers de la GRC pour perquisitionner dans les bureaux de Groupaction. Imaginez combien d'inspecteurs de l'ONU ça prendrait pour vraiment bien fouiller l'Irak au complet!

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	D19	Loteries	A2, A12
Bridge	A7	Mots croisés	D19, S10
Décès	E6, E7	Mot mystère	D19
Feuilleton	D19	Petites annonces	
Êtes-vous observateur		- immobilier	E4, E5
		- marchandises	E5
Forum	A17-A19	- emplois	E5
Horaires spectacles	C8	- automobile	E5, E6, E8
Horaires télévision	C2	- affaires	D2
Horoscope	E8	Quoi faire	D18

MÉTÉO

Ciel variable
Maximum 24, minimum 17

Voir page S16



6 21924 98765 1



LA PRESSE À WASHINGTON

LES services de renseignements américains avaient recueilli bien avant le 11 septembre 2001 une grande quantité d'indices sur les risques d'attentats d'envergure aux États-Unis, incluant la possibilité de détournements d'avions et d'attaques contre des édifices ou des monuments d'importance.

Mais ces indices — dont certains remontaient jusqu'à cinq ans avant et d'autres dataient de quelques semaines avant le 11 septembre — seraient demeurés trop imprécis et disparates parmi les services de

renseignements pour confirmer des menaces concrètes, selon un rapport préliminaire divulgué hier devant des élus au Congrès, à Washington. Ce rapport a été présenté lors de la première séance publique du comité mixte du Sénat et de la Chambre des représentants sur les services de renseignements, après des mois de travail à huis clos.

Dans son ensemble, le rapport démontre aussi des failles majeures de coordination et de collaboration entre les services de renseignements. Le résultat a été une mauvaise évaluation systématique des indices de diverses sources, et des égarements à quelques semaines seulement des attentats.

De plus, les principaux services comme la CIA et l'Agence de sécurité nationale (NSA), capable d'espionner les télécommunications presque partout sur la planète, concentraient leur attention sur les ris-

ques d'attentats contre des intérêts américains à l'étranger. Dans ce contexte, les indices sur la possibilité d'attentats en sol américain auraient été gravement négligés; or, certains d'entre eux désignaient New York et Washington.

Le rapport présenté par Eleanor Hill, directrice de recherche du comité mixte, suggère que, contrairement aux déclarations de membres importants de l'administration Bush, comme la conseillère en sécurité nationale, Condoleezza Rice, en juin dernier, les services de renseignements avaient des indices sur l'imminence d'attentats « spectaculaires » et « meurtriers » aux États-Unis, qui auraient pu impliquer des membres du réseau terroriste Al-Qaeda, dirigé par Oussama ben Laden.

Voir ESPIONNAGE en A2



Photo AP

Dans la section réservée au public, Sally Regenhard avait du mal à dissimuler son chagrin. Elle tient une photo de son fils, pompier de New York disparu le 11 septembre 2001.

Nouveau
Plan de protection*
contre les bris, la perte
et le vol.
Offre spéciale pour la rentrée
Lunettes complètes*
(Verres et monture)
59⁰⁰\$
* Voir détails en succursale

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE



Telle mère, telle fille

Depuis sa nomination pour l’Oscar de la meilleure actrice de soutien pour sa groupie d’*Almost Famous*, Kate Hudson pèse autant que sa mère Goldie Hawn à Hollywood. Est-ce un hasard ? Elles tiennent chacune la vedette dans un film qui sort en salle demain. Cette fois, c’est Goldie Hawn qui se trémousse à l’écran dans le corps d’une ex-groupie, dans *The Banger Sisters*, pendant que Kate Hudson joue au passé, dans *The Four Feathers*. La Presse a rencontré la mère et la fille.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD’HUI SUR CYBERPRESSE



> Discutez cuisine avec Ricardo Larrivée à midi cyberpresse.ca/clavardage

> En route vers le forum sur le déséquilibre fiscal cyberpresse.ca/fiscal

> Irak : les États-Unis pressent toujours l’ONU cyberpresse.ca/irak

POUR NOUS JOINDRE | La Presse

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION

redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca (514) 285-6816

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : 9-3-1

> À quatre chiffres : 8-7-6-1

LOTO 6/49

> 04-14-39-42-46-48

Compl. : 26

> Extra : 877146

SUITES DE LA UNE

IMPÔTS

Suite de la page A1

Mais, prévient Pauline Marois, « pour les années subséquentes », Québec devra évaluer en fonction de sa performance économique « et des discussions (à venir) avec Ottawa sur le déséquilibre fiscal ».

Elle refuse de dire ce qui se produira si Ottawa reste sur ses positions, présumant de « la bonne foi » de son homologue fédéral. Mais, dit-elle, si rien n’est fait, Québec fera face à des choix déchirants, car il est hors de question de retourner au déficit budgétaire.

Surtout que, rappelle-t-elle, Québec pouvait compter sur une cagnotte de 950 millions l’an passé, une réserve qui est complètement épuisée.

Publiée hier, la *Synthèse des opérations financières*, la radiographie des finances publiques au 30 juin, quelques mois seulement après l’énoncé budgétaire du 19 mars, montre que Québec avait alors largement sous-estimé la croissance économique avec 1,7 % d’augmentation du PIB. Il faudrait davantage miser sur 3,6 %, a expliqué le ministre des Finances. Techniquement, il s’agit d’une sous-évaluation de près de 800 millions des recettes du gouvernement pour 2002-2003.

La ministre Marois a inscrit hier seulement 400 millions de plus en recettes imprévues, se voulant prudente compte tenu de la reprise économique plutôt lente chez nos voisins du Sud. « Tôt ou tard, cette lenteur de la reprise aux États-Unis pourrait avoir des conséquences pour l’économie du Québec », a soutenu M^{me} Marois.

Mais s’il y a des recettes supplémentaires, il y a aussi autant d’argent en moins. L’impôt des particuliers rapporte 125 millions de moins que prévu. Et parce que moins d’entreprises que prévu se

sont prévaluées d’un report de six mois de leurs acomptes provisionnels, les entrées d’après le 1^{er} avril 2002 ont été réduites de 115 millions. Finalement, les revenus de l’impôt sur les sociétés sont révisés à la baisse de 135 millions, ce qui réduit à néant les surplus déclarés aux recettes.

La hausse de la taxe sur le tabac décrétée en juin versera comme prévu 185 millions de plus dans les coffres.

Il y a deux semaines, Ottawa a annoncé qu’il retrancherait 479 millions de péréquation pour tenir compte d’une erreur de calcul. L’Ontario, la province la plus favorisée par l’erreur, aura à rembourser 1,3 milliard à Ottawa, mais sur 10 ans, fait valoir M^{me} Marois. Elle réproouve le caractère unilatéral de la décision fédérale ; le prédécesseur de John Manley, Paul Martin, avait indiqué que ce différend serait discuté entre les fonctionnaires des deux gouvernements. « C’est comme si M. Manley changeait les clauses avant la fin du bail », déplore M^{me} Marois.

Sommet du déséquilibre...

Nouvel effort pédagogique autour du problème du « déséquilibre fiscal » entre Ottawa et Québec, le gouvernement Landry tiendra à Québec, les 7 et 8 octobre, « une sorte de sommet » sur la question, a annoncé hier le premier ministre Landry.

Le forum sera alimenté par le rapport de la commission Séguin publié en mars dernier. Une étude du Conference Board mandaté par ce groupe montrait que le Québec était privé de 50 millions de dollars par semaine de transferts en raison de cette disparité. Yves Séguin, ancien ministre de Robert Bourassa, a d’ailleurs accepté de participer au

conseil général du PLQ pour faire un exposé sur cette question à la fin septembre.

Le gouvernement Landry a toutefois un important problème pédagogique avec le concept du « déséquilibre fiscal ». Pour l’ensemble de la population, il s’agit de l’iniquité quant au poids des impôts entre les divers groupes de la société. « Il y a encore une pédagogie à faire », note M. Landry.

Le sommet vise surtout à « étendre et renforcer » la connaissance du problème, par « l’ensemble de la société civile » que l’on invite à se joindre au consensus déjà formé par les trois partis à l’Assemblée nationale.

Hier, M. Landry a soutenu que « l’heure de vérité approche » pour Ottawa. Le premier ministre Chrétien nie toujours l’existence d’un déséquilibre fiscal, mais il aura de plus en plus de mal à tenir cette position devant le consensus qui affirme le contraire, soit les trois partis politiques au Québec — MM. Charest et Dumont seront au sommet —, l’ensemble des provinces réunies à Halifax en août, des études du Conference Board et de certains groupes associés à la commission de Roy Romanow sur l’état du système de santé canadien, rappelle M. Landry.

Déjà promise par Jean Chrétien, une conférence fédérale-provinciale sur cette question devrait se tenir cet automne.

cyberpresse.ca Pour bien comprendre les enjeux de la fiscalité et de la péréquation au Canada, rendez-vous à www.cyberpresse.ca/fiscal

IRAK

Suite de la page A1

Mais le vote aura lieu avant que le Congrès n’ajourne le mois prochain en prévision des élections législatives du 5 novembre.

Bush a maintenu la pression sur l’ONU en affirmant que Saddam Hussein était de plus en plus dangereux pour la paix mondiale, alors que l’Irak réclamait une levée des sanctions après un entretien avec le secrétaire général de l’ONU, Kofi Annan.

Le Conseil de sécurité entend aujourd’hui un premier rapport sur le retour en Irak des inspecteurs en désarmement de l’ONU, accepté lundi sans condition par Bagdad.

Annan a rencontré le ministre des Affaires étrangères de l’Irak, Naji Sabri, pendant 30 minutes. Après ce deuxième tête-à-tête en une semaine, Sabri a dit espérer que la décision de l’Irak d’accepter le retour des inspecteurs « mènera à une solution d’ensemble et constituera la première étape vers la levée des sanctions ».

Selon des diplomates, il est peu probable que le Conseil de sécurité, qui a discuté hier de la situation en Sierra Leone, débattenne formellement de la situation en Irak avant la semaine prochaine.

Hier également, le secrétaire

américain à la Défense, Donald Rumsfeld, s’est fait l’écho de Bush en qualifiant le régime de Saddam Hussein de « menace immédiate ». « Aucun État terroriste ne pose de menace plus grave et plus immédiate pour la sécurité de notre peuple et la stabilité du monde », a-t-il dit devant une commission du Congrès. Le secrétaire à la Défense a ajouté qu’il faudrait des troupes au sol pour s’occuper des armes de destruction massive irakiennes si l’Irak ne coopère pas et que les États-Unis et leurs alliés décident d’intervenir militairement.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a dénoncé comme une « provocation » les déclarations de Rumsfeld. Il a par ailleurs accusé les États-Unis de vouloir attaquer l’Irak pour « voler » ses richesses, dont son pétrole, et celles du monde arabe.

Le vice-président américain, Dick Cheney, a pour sa part estimé que « la question qui se pose pour la communauté internationale est de savoir si les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies seront appliquées ou ignorées sans conséquences, si les Nations unies seront efficaces ou inutiles ».

L’opinion publique américaine

semble soutenir son président. La moitié des Américains estime que l’administration a réussi à justifier une éventuelle intervention militaire en Irak, selon un sondage *USA Today/CNN/Gallup*. De plus, la cote de popularité de Bush a progressé de 66 % à 70 %, son plus haut niveau depuis juillet. L’ancien président George Bush a exprimé sa haine pour Hussein, lors d’un entretien accordé à CNN. « Je hais Saddam Hussein », a déclaré le père de l’actuel président. « Je ne hais pas facilement, mais je pense qu’il n’a pas de parole et que c’est un homme brutal... donc il n’y a rien à attendre de cet homme... Je n’ai rien d’autre que de la haine à son égard. »

À propos de la guerre du Golfe, il a rappelé que la coalition militaire avait reçu pour mission de faire sortir les forces irakiennes du Koweït et c’est ce qu’elle a fait. Selon lui, cette coalition aurait volé en éclats si les troupes alliées avaient reçu l’ordre d’aller jusqu’à Bagdad pour renverser Hussein.

cyberpresse.ca Suivez l’évolution des tensions entre l’Irak et les États-Unis à www.cyberpresse.ca/irak

ESPIONNAGE

Suite de la page A1

Par ailleurs, M^{me} Hill précise que la possibilité que des membres d’Al-Qaeda aient tenté de s’infiltrer avec des explosifs aux États-Unis en passant par le Canada, avait été signalée aux services de renseignements en mai 2001. Le même mois, l’agence d’espionnage militaire du Pentagone avait averti Washington qu’au moins sept personnes associées à ben Laden se déplaçaient au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Face à ces révélations, des élus du Congrès, choqués, ont réclamé la mise sur pied d’une commission d’enquête officielle sur ce qu’ils considèrent comme la « pire défaillance des services de renseignements » depuis l’attaque japonaise à Pearl Harbour.

Mais le président du comité mixte, le sénateur Bob Graham, démocrate de la Floride, a dit que l’enquête de son groupe de législateurs, quoique troublante, visait

surtout à « établir la vérité plutôt que montrer du doigt des directeurs de services ou attribuer des blâmes ».

Le comité doit d’ailleurs décider aujourd’hui s’il continue ses délibérations en public au Capitole ou s’il retourne derrière des portes closes.

Des dirigeants des services de renseignements, qui coûtent 35 milliards US par an aux contribuables américains, refusent de témoigner en public pour fournir d’autres informations importantes au comité.

Cette première audience publique du comité mixte du Congrès a aussi fourni une démonstration de l’impact humain et politique des suites de son enquête et de ses délibérations. Des représentants de groupes de parents et amis des victimes du 11 septembre ont témoigné hier de leur indignation face à ce qu’ils estiment être la négligence

grave des autorités américaines qui n’ont pas averti le public d’un risque accru d’attentats.

Une résidente de la banlieue new-yorkaise au New Jersey, Kristin Breitweiser, dont le mari a été tué au World Trade Center et qui est cofondatrice du groupe *September 11th Advocates*, a dit que la sécurité du transport aérien et la vigilance des passagers auraient pu être rehaussées si un avertissement avait été donné par les autorités. « Combien de victimes se seraient inquiétées de ces groupes d’hommes du Moyen-Orient qui embarquaient dans le même avion qu’eux ? » a demandé M^{me} Breitweiser.

Pendant qu’elle parlait au microphone, des personnes assises derrière elle sanglotaient, dont une femme, Sally Regenhard, qui serait dans ses bras une photo de son fils disparu le 11 septembre.



Montre *Roadster*® Bracelets interchangeable

Dépositaire cartier

CHÂTEAU D’IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

www.chateaudivoire.com

ACTUALITÉS

Les pratiques de Pinel à l'égard des patients jugées «totalitaires»

ALEXANDRE SIROIS

Imposition de fouilles anales, du port de menottes, de prise d'empreintes digitales, d'isolement physique... Ces pratiques, jugées illégales envers certains usagers de l'Institut Philippe-Pinel, seraient généralisées au sein de l'établissement.

C'est ce qu'affirment les avocats de M. D. (il souhaite préserver l'anonymat), qui ont déposé hier une requête pour autorisation de recours collectif devant la Cour supérieure. Ils estiment que quelque 600 patients auraient pu être victimes de ces pratiques au cours des trois dernières années.

Le cas de M. D. est particulièrement troublant. L'homme a été transféré à l'Institut Philippe-Pinel le 4 janvier 2001. La Cité de la Santé de Laval souhaitait qu'on évalue sa dangerosité, car on jugeait son comportement « intimidant ». Peu après son arrivée à l'Institut, on l'a obligé à se faire photographier et à se soumettre à une prise d'empreintes digitales. Plus tard, on allait notamment le menotter lors de son transfert au palais de justice alors que le tribunal devait ordonner sa garde en établissement.

Lors de son séjour, il a été l'objet de certaines autres pratiques « abusives et illégales », selon ses avocats, dont trois fouilles anales à nu et plusieurs mises en isolement. « J'avais besoin d'aide (...) quand je suis rentré là. Ce n'est pas de l'aide que j'ai obtenue, ça a été complètement l'enfer pendant un an », a-t-il déclaré en marge d'une conférence de presse organisée hier.

« On a violé toute une série de droits fondamentaux et on a violé la Loi de la santé et des services sociaux qui prescrit les conditions pour l'établissement de telles procédures pour des patients qui menacent de s'imposer des lésions ou d'imposer des lésions à d'autres personnes », a déclaré l'un des avocats de M. D., Marc Plamondon.

M. D. a carrément été traité comme un criminel l'aurait été, a affirmé l'avocat. « Il n'y a pas de différence entre vous et monsieur M. D.. Il est un usager ordinaire du

système de santé, a-t-il fait remarquer. La problématique de santé mentale n'a rien à voir là-dedans. On ne traite pas les patients qui ont des problèmes cardiaques avec des menottes, des fouilles à nu et de l'isolement systématique ! »

Selon les avocats des requérants, l'Institut Pinel et le procureur général du Québec doivent être déclarés responsables des dommages subis et devraient déboursier un minimum de 96 500 \$ à titre de dommages non pécuniaires, plus 15 000 \$ à titre de dommages exemplaires pour chaque personne lésée.

Le fonds d'aide au recours collectif a déjà accepté de subventionner la demande des requérants. « On peut penser que la cour n'hésitera pas à sanctionner une pratique aussi systématique de la violation des droits des usagers », a soutenu M. Plamondon.

Des pratiques qui doivent cesser

Parallèlement à la requête pour exercer un recours collectif, l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec a demandé au ministre de la Santé, François Legault, de faire cesser « les pratiques barbares » à l'Institut Philippe-Pinel.

« Le recours juridique est une solution pour rétablir les droits passés des patients. Le problème, c'est maintenant. On continue ces pratiques-là. Il faut s'assurer qu'elles cessent immédiatement », a déclaré un consultant de l'organisme, Mario Bousquet.

L'association a sommé Québec de demander à la protectrice des usagers de faire enquête sur la situation actuelle au sein de l'établissement pour ensuite émettre une série de recommandations. On ne peut pas tolérer des pratiques comme celles qui sont actuellement utilisées « sur des personnes qui ont besoin d'aide », a soutenu M. Bousquet.

Il a notamment reproché au ministre de la Santé d'avoir mis de côté les établissements psychiatriques en dressant son bulletin des hôpitaux du Québec, publié mardi. « La plus basse note, c'était E, pour les urgences du CHUM, a-t-il rappelé. Nous, on considère qu'aujourd'hui, la note Z pour zéro, à Pinel, serait probablement la note idéale pour cette institution et ses pratiques d'abus de droits. »



Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

La réforme prévoit que les enfants peuvent cheminer à des rythmes d'apprentissage différents sur deux ans et fait du recours au redoublement une mesure « exceptionnelle » ne devant normalement être utilisée qu'en fin de cycle.

La CSDM fait redoubler 400 élèves en milieu de cycle

MARC THIBODEAU

BIEN QUE cette pratique contrevenne à l'esprit de la réforme du curriculum, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a fait redoubler cette année 400 élèves de niveau primaire après qu'ils eurent complété la première année de leur cycle d'études de deux ans.

La réforme, qui est en voie d'être implantée en 5^e et 6^e année après avoir été introduite de la 1^{re} à la 4^e année, prévoit que les enfants peuvent cheminer à des rythmes d'apprentissage différents sur deux ans et fait du recours au redoublement une mesure « exceptionnelle » ne devant normalement être utilisée qu'en fin de cycle.

Le directeur adjoint aux services éducatifs de la CSDM, Eddy Dunn, estime que le recours au redoublement en milieu de cycle suggère que les enseignants n'ont pas encore pleinement assimilé les principes de la réforme.

« C'est une adaptation pédagogique. On ne change pas tout d'un coup », note-t-il.

M. Dunn se dit néanmoins certain que les enseignants prennent les meilleures décisions pour les enfants au cas par cas tout en gardant à l'esprit le fait que le redoublement n'est pas aussi bénéfique qu'on le croyait par le passé. Globalement, 1455 des élèves de niveau primaire de la CSDM, soit 3,71 %, redoublent actuellement.

La CSDM s'était déjà attiré les foudres de l'ex-ministre de l'Éducation, François Legault, l'année dernière en faisant doubler une centaine d'élèves en milieu de cycle. Après avoir indiqué que le cas de chaque enfant concerné serait passé au peigne fin, le Ministère avait fait marche arrière en laissant la situation inchangée.

Pas de mesures pour soutenir les élèves en difficultés

Le président par intérim de l'Alliance des professeurs de Montréal, Pierre Saint-Germain, affirme qu'il est « très satisfait » de constater que les enseignants de la CSDM continuent de recourir au redoublement, même en milieu de cycle. Ils n'ont pas le choix de procéder ainsi puisque le ministère n'a pas prévu jusqu'à maintenant de mesures adéquates pour soutenir les élèves en difficulté que l'on choisirait de ne pas faire redoubler, plaide M. Saint-Germain. « L'élimination du redoublement vise surtout à économiser de l'argent. Les enfants en difficulté sont laissés en plan », note-t-il.

Le bulletin du syndicat d'avril dernier soulignait dans cette veine que les enseignants ne devaient pas hésiter à recourir au redoublement s'ils jugeaient que la mesure s'imposait pour un élève sous leur gouverne.

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Johanne Fortier, est

aussi d'avis que le recours au redoublement demeure une mesure valable dans le contexte actuel. « On n'arrête pas de réclamer des mesures de soutien pour les élèves en difficulté au Ministère. On nous répond constamment que ça s'en vient et que les enseignants doivent s'adapter dans l'intermédiaire. Dans ce contexte, le redoublement est souvent la seule solution viable, même en milieu de cycle », dit-elle.

Le nouveau ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, ne trouve rien à redire pour sa part à la situation de la CSDM. Son porte-parole, Nicolas Girard, souligne que le taux de redoublement global de la commission scolaire n'est pas préoccupant puisqu'il reflète celui que l'on observe à l'échelle de la province.

M. Girard fait valoir par ailleurs que le taux provincial a considérablement diminué de 1999-2000 à 2000-2001, passant de 4 % à 3,3 %. Le Ministère ne dispose pas de données sur le redoublement en milieu de cycle puisque la méthodologie utilisée depuis l'année dernière ne permet pas de mesurer ce phénomène.

« La baisse enregistrée indique que le message très clair de la réforme sur la question du redoublement est bien entendu », note le porte-parole, qui promet que des mesures de soutien s'ajouteront dans les deux années qui viennent pour faciliter le cheminement des élèves en difficulté.

RECOURS COLLECTIF DE 30 MILLIONS |

La commission scolaire promet de veiller au grain

MARC THIBODEAU

LA COMMISSION scolaire de Montréal (CSDM) promet de veiller au grain pour éviter que des parents puissent se sentir forcés, sous la pression des membres de l'Alliance des professeurs, de s'exclure du recours collectif entrepris en réaction à la grève illégale de novembre 2001.

Le directeur général de l'organisme, Pierre Bergevin, a expliqué hier que des directives claires avaient été données aux établissements pour éviter un tel scénario.

La CSDM entend notamment s'assurer qu'aucun enseignant ne profitera de rencontres individuelles avec les parents de ses élèves pour faire valoir les revendications de l'Alliance, qui craint d'hériter d'une facture de 30 millions si le recours collectif est éventuellement remporté devant les tribunaux.

« Il y a trop de danger que certains parents puissent avoir l'impression que leur enfant est pris en otage. On ne veut pas qu'il y ait de malaise », note M. Bergevin.

La CSDM entend néanmoins permettre aux enseignants de distribuer leurs documents d'information à la sortie des assemblées de parents qui se tiennent en début d'année pour nommer les nouveaux conseils d'établissement des écoles.

Ce sont les présidents sortants des conseils qui devront décider s'ils permettront à un enseignant, comme le souhaite l'Alliance, de prendre la parole au début de la réunion pour faire le point sur le recours collectif. M. Bergevin juge qu'il serait raisonnable de permettre au syndicat de s'exprimer dans ce forum pour éviter que des enseignants pren-

nent des « initiatives malheureuses » dans leurs classes.

« J'ai demandé aux directeurs des écoles de prendre en note tout accroc à nos directives en relevant les noms des enseignants responsables. Nous aviserons ensuite des mesures à prendre », note M. Bergevin, qui se garde bien de se prononcer sur la légitimité du recours collectif et sur les démarches de l'Alliance.

Vincent-Paul Gagné, le père d'une fillette fréquentant la CSDM, réclame 300 \$ de dommages compensatoires et exemplaires pour chacun des 100 000 élèves affectés par la grève de trois jours, tenue en vue de faire progresser le dossier de l'équité salariale.

L'Alliance veut réduire la facture qui dégrèlerait d'une victoire éventuelle de M. Gagné devant les tribunaux en convainquant les parents concernés de remplir un formulaire précisant qu'ils se retirent du recours.

Le président du comité central de parents de la CSDM, Lucien Lavoie, affirme qu'il est « hors de question » de permettre aux enseignants de faire valoir leurs revendications à ce sujet lors des assemblées générales. « L'assemblée générale, c'est sacré. Ce n'est pas la place pour faire un plaidoyer de nature syndicale », indique-t-il.

Le comité central n'a pas pris position par le passé sur l'opportunité du recours collectif et il n'entend pas changer sa ligne de conduite à ce sujet, explique M. Lavoie. « C'est à chaque parent de décider ce qu'il veut faire. »

Le porte-parole de l'Alliance, Yves Parenteau, assure qu'il n'est pas question de faire la moindre représentation à l'intérieur des salles de classe.

HOMME



Règle d'or :
soignez les détails

Chaussettes Nautica,
couleurs, styles et motifs au choix

12\$

Le style se reconnaît aux touches finales, comme celle des chaussettes de notre nouvelle collection Nautica. Carreaux, rayures ou motifs discrets, voilà des amis sûrs pour vos complets ou vos tenues week-end.



30672339A



LA PORTER PARTOUT,
ÇA VOUS RAPPORTE!



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-A-PORTER

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537 • MAINTENANT OUVERT Centre-ville Montréal Édifice Complexe Les Ailes (514) 282-4537

LE GRAND PROJET LES AILES : Fairview Pointe Claire 2003 • www.lesailes.com

Les enfants des campagnes moins touchés par l'asthme

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les enfants très exposés aux bactéries de l'environnement, comme ceux qui vivent à la campagne, sont moins touchés par l'asthme et d'autres allergies, selon une étude menée sur des enfants en Suisse, en Allemagne et en Autriche dans des milieux ruraux et urbains, à paraître aujourd'hui aux États-Unis.

Pour parvenir à ce résultat, les chercheurs ont comparé le niveau d'endotoxine (des toxines libérées par les bactéries) présent dans le matelas des enfants avec la fréquence des cas d'asthme et d'autres manifestations allergiques chez ces enfants, découvrant une relation « inversement proportionnelle ».

« Plus élevée est l'exposition à endotoxine et moins il est fréquent de constater un asthme grave chez l'enfant », écrivent les auteurs de l'étude publiée dans *The New England Journal of Medicine*.

Les chercheurs concluent qu'« une exposition environnementale à l'endotoxine pourrait avoir un rôle crucial dans le développement d'une tolérance à des allergènes omniprésents dans l'environnement naturel », parmi lesquels ceux responsables de l'asthme, du rhume des foins et d'autres allergies provoquant notamment l'irritation des yeux.

L'étude a été menée sur 812 enfants dont 319 de familles rurales et 493 de milieu non rural, d'un âge moyen de 9 ans et demi.

Parmi les enfants de milieu rural (dont l'exposition à l'endotoxine était près de deux fois supérieure à ceux de l'autre groupe) seulement 10 % étaient sujet à l'asthme allergique et 5 % à l'asthme non allergique, contre respectivement 29 % et 13 % chez les enfants de milieu non rural.

FIÈVRE DU NIL OCCIDENTAL

Le bilan atteint 80 morts aux États-Unis

PASCAL BAROLLIER
Agence France-Presse

La fièvre du Nil occidental a fait 80 morts aux États-Unis depuis le début de l'année, un bilan annoncé hier qui représente une nette accélération de l'épidémie apparue pour la première fois dans le pays en 1999.

Le nombre de personnes infectées par le virus provoquant parfois cette fièvre s'est établi désormais à 1641 (incluant les décès) dans 31 États américains, ont précisé les centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), basés à Atlanta.

Cette série de nouveaux cas n'est pas une surprise pour les experts. Le Dr Lyle Petersen, spécialiste de la maladie aux CDC, a expliqué que les centres de contrôle « s'attendent au dépistage de plus d'infections dans les semaines à venir alors que la saison de transmission atteint son plus haut en différents endroits du pays ».

Mais 2002 est l'année de la montée en puissance de la maladie dépistée pour la première fois à New York en 1999. Sur la période 1999-2001, seulement 149 cas confirmés de virus du Nil avaient été comptabilisés aux États-Unis et la maladie avait fait 18 morts. Le virus a également fait son apparition au Canada cette année.

Après deux mois d'été durant lesquels les cas étaient surtout concentrés dans les États du sud, c'est désormais l'Illinois qui arrive largement en tête pour le nombre d'infections et de morts causés par le virus (21 décès sur 399 infections).

Le Michigan est en deuxième position avec 11 morts (166 infections), à égalité avec la Louisiane qui compte davantage d'infections (238), selon les statistiques des CDC.

Le virus est généralement transmis par les moustiques, mais la contamination par transplantation d'organes a été confirmée par les CDC la semaine dernière. L'enquête se poursuit sur la possibilité de contracter le virus par transfusion sanguine.

En outre, les autorités sanitaires de l'Illinois ont pour la première fois annoncé hier la contamination d'un chien et d'écureuils. Le chien, qui est mort des suites de la fièvre du Nil, était un croisé de setter irlandais et de golden retriever, âgé de huit ans, vivant avec ses propriétaires en zone urbaine dans l'Illinois.

Sa mort semble montrer que les chiens ne sont pas à l'abri de développer la maladie, comme on le croyait, a expliqué John Andrews, directeur du laboratoire vétérinaire de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign.

Ce laboratoire a également fait état de plusieurs cas d'écureuils gris porteurs du virus.

Le vecteur classique du virus est le

moustique, du genre Culex, et le réservoir principal de la maladie est constitué par les oiseaux, qui voyagent sur de grandes distances, expliquant la progression géographique du virus pour la première fois isolé en 1937 dans le district du Nil occidental, en Ouganda.

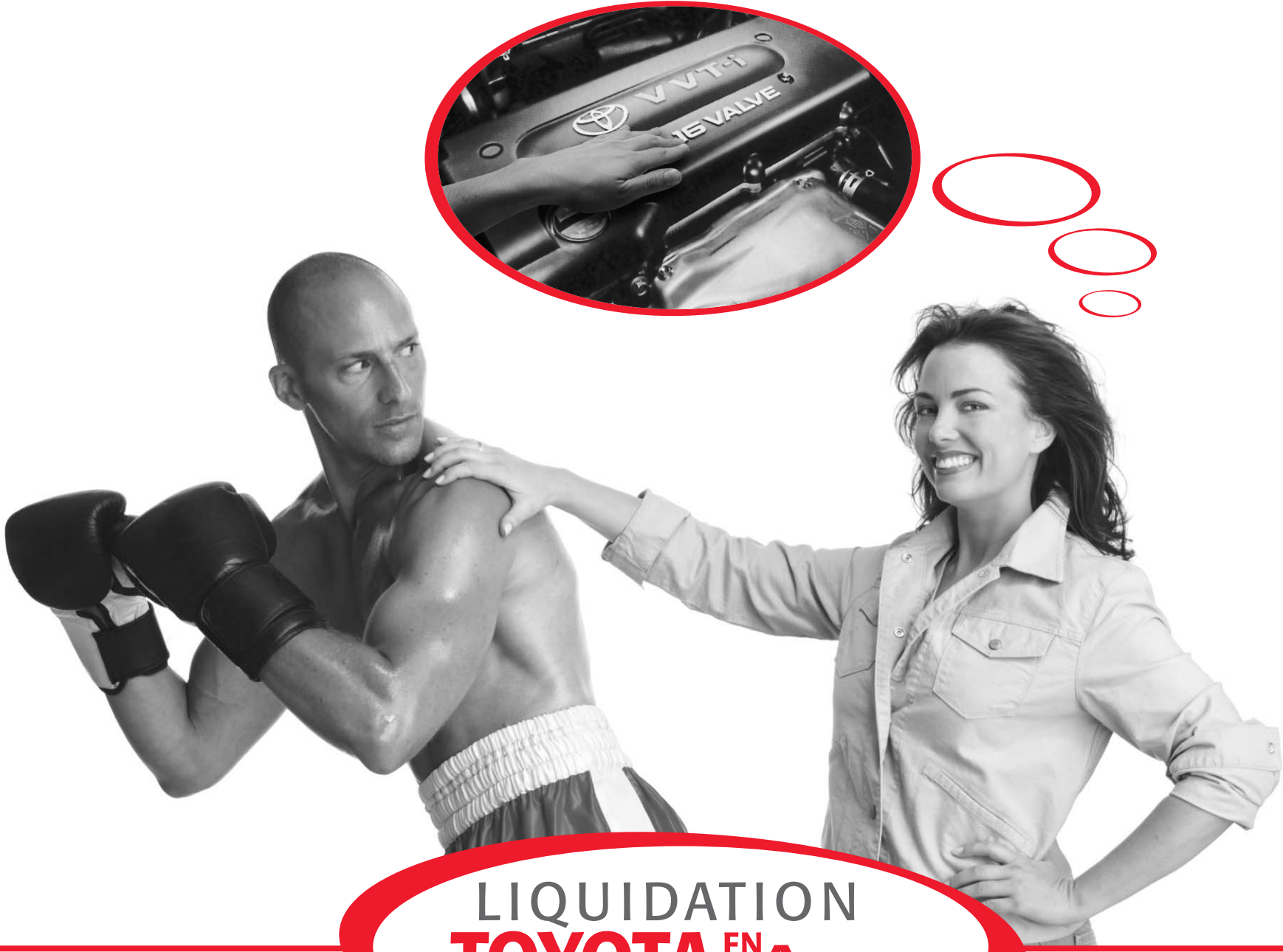
Le mode de passage du virus vers le continent américain reste inexpliqué, mais la nature du virus dépisté aux États-Unis est génétiquement très proche de certaines souches trouvées au Proche-Orient, selon les CDC.

Le cycle de transmission est caractérisé par une infection du moustique piquant un animal, un oiseau par exemple, déjà infecté. Le moustique, qui stocke le virus dans ses glandes salivaires, peut alors le transmettre à l'homme.

Chez l'homme, la contamination passe le plus souvent inaperçue. Moins de 1 % des personnes piquées par un moustique porteur du virus développent une forme sérieuse de cette fièvre, selon les statistiques des CDC.

Le virus peut proliférer dans le système sanguin d'une personne au système immunitaire faible, jusqu'à contaminer le cerveau, causant une inflammation des tissus cérébraux en interférant avec le fonctionnement normal du système nerveux.

cyberpresse.ca Pour en savoir plus sur le virus du Nil occidental et sa progression en Amérique du Nord, rendez-vous à www.cyberpresse.ca/nil



LIQUIDATION
TOYOTA EN TÊTE



C'EST AU MOMENT OÙ VOUS METTEZ LA MAIN SUR UNE ECHO QU'ELLE COMMENCE VRAIMENT À VOUS EXCITER. D'EMBLÉE, SON FAMEUX MOTEUR IMPRESSIONNE: 108 CH., (DACT), 16 SOUPAPES, SYSTÈME VVT-i, DISTRIBUTION À CALAGE VARIABLE POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS POLLUANTES ET DE LA CONSOMMATION D'ESSENCE. CE MOTEUR EST L'HÉRITAGE DE LA GRANDE MARQUE TOYOTA. ENSUITE,

ECHO 2002

159\$

par mois/
location 60 mois*
Transport et
préparation inclus

0\$

dépôt
de sécurité

MENSUALITÉ

159\$

191,31\$

COMPTANT

1 807\$

0\$

OU OBTENEZ

0,9%

de financement à l'achat
pour 36 mois* sur toutes
les Echo 2002 en stock

C'EST L'ESPACE INTÉRIEUR QUI ATTIRE VOTRE ATTENTION, LA POSITION DE CONDUITE ET L'ERGONOMIE DE L'AMÉNAGEMENT. ET PUIS, IL Y A LE PRIX. EN OFFRIR AUTANT À SI PETIT PRIX EST VRAIMENT UN TOUR DE FORCE RÉUSSI. L'ECHO SE DISTINGUE AVANTAGEUSEMENT DE TOUTES LES AUTRES VOITURES DANS SA CATÉGORIE. VENEZ LA VOIR... ET VOUS L'AUREZ EN TÊTE LONGTEMPS.

DÉCOUVREZ UNE EXPÉRIENCE D'ACHAT TELLEMENT PLUS SYMPA AVEC ACCÈS TOYOTA
Accès à des prix justes et équitables sans aucuns frais cachés • Accès à de l'information qui vous aidera à prendre une décision éclairée • Accès à des conseillers en produits qui sont là pour vous renseigner et non pour vous mettre de la pression • Sympa, non? 1 888 TOYOTA-8 • accès.toyota.ca



Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs. Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR TOYOTA CRÉDIT INC., immatriculation, assurances et taxes en sus. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2002 (BT123M AA) neufs en stock. Premier versement de 182,89\$, taxes incluses et dépôt de sécurité de 0\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ (Echo) du kilomètre excédentaire. * Offre de financement à l'achat de 0,9% pour 36 mois valable sur les Echo 2002 neuves en stock, transport et préparation en sus. Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



TOYOTA
votre concessionnaire

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Le gros bon sens

Je vous parle aujourd’hui du virage à droite au feu rouge.

Ah non ! Pas lui aussi !
Je comprends votre appréhension. D’ailleurs si je n’avais pas à l’écrire, je ne lirais sûrement pas cette chronique. Il y a deux sujets dont la seule évocation me met dans un état proche de l’Albanie et même de l’Abitibi : la santé et le virage à droite, et bientôt un troisième, je le sens : le virus du Nil. Si la santé me rend malade, le virage à droite me donne le vertige, comme penché au bord d’un grand vide. Reste que je ne suis pas de ces colonisés toujours à proclamer le Québec pays d’exclusive morronerie, et non, je ne vous dirai pas que le virage à droite est le débat le plus creux de la planète en ce moment. J’en ai trouvé au moins deux autres plus débiles que celui-là, je vous en touche un mot à l’instant, en guise de consolation, avant de revenir à nos moutons..

D’abord le débat des trous dans le gruyère en Suisse. Il n’y a pas de trous dans le gruyère, me direz-vous, c’est dans l’emmental qu’il y a des trous. Justement. Cela fait des siècles que le monde se trompe et les Suisses sont tannés de répéter la même chose depuis des siècles : Y’a pas de trous dans le gruyère, y’a pas de trou dans le gruyère, y’a pas de trous dans le gruyère. Figurez-vous qu’ils ont décidé de faire exprès des trous dans le gruyère, pour régler le problème une fois pour toutes. L’opinion publique suisse est très divisée, les pour, les contre et une troisième voie, ceux qui disent Ok, On fait des trous dans le gruyère mais on n’en fait plus dans l’emmental pour limiter les pertes, c’est la voie de la raison.

L’autre débat est celui des toilettes turques en Turquie, ainsi appelées parce qu’on s’y accroupit à la turque au-dessus d’un simple trou. Dans le monde entier, y compris en Turquie, on appelle ce genre de dispositif, ou plutôt d’absence de dispositif : toilettes

turques. Les Turcs qui viennent d’entrer dans l’Union européenne et aspirent à la modernité sont un peu honteux que ces lieux d’aisance primitifs soient associés à la Turquie d’autant plus que ce sont des Bulgares qui en ont répandu le concept. C’est le débat qui fait rage en ce moment à Istanbul où les modernes pressent l’académie turque d’officialiser le terme de « toilettes bulgares », ce à quoi les conservateurs répondent que si c’est pour aller s’y accroupir à la turque (Atatürk), cela ne fera qu’ajouter à la confusion.

Est-ce que cela vous console ? Moi pas vraiment. Je continue d’avoir le vertige quand le téléjournal ouvre sur le virage à droite au feu rouge. J’ai relevé l’autre jour dans un interminable courriel sur le sujet, le mot « démocratie ». Je l’attendais, je dois dire. Je me disais y’en a bien un qui va oser ! Yesss ! M. Leblanc de Rosemont : « Dans une véritable démocratie le virage à droite serait depuis longtemps en vigueur puisque la majorité de la population est en faveur »... Un petit référendum avec ça ? Un jour je vais écrire un essai dont le titre sera : *De la démocratie comme libre-service.*

Anyway, un peu de sérieux. Il y a parfois bien mieux que la démocratie comme solution, la démocratie laissant toujours dans la poussière les mécontents minoritaires. Pourquoi ne pas faire plaisir à tout le monde quand la chose est possible comme ici ? Une majorité d’automobilistes veulent pouvoir tourner à droite au feu rouge ? Ok. Les lundis, mardis, mercredis, le virage à droite est permis. Une majorité de piétons, de cyclistes, d’aveugles et autres handicapés sont contre le virage à droite ? OK, les jeudis, vendredis, et samedis, interdiction de



tourner à droite au feu rouge. Et la semaine suivante on inverse. Et le dimanche, parce que c’est fête, on aurait le droit de virer et à droite et à gauche au feu rouge. Ne me remerciez pas. Savez, des fois, y’a rien qui

remplace le gros bon sens, même pas la démocratie.

ON M’AIME DE DROITE ET DE GAUCHE — Permettez que je revienne un instant sur la chronique de samedi intitulée *Je suis vraiment un sale con* qui a eu l’heur de plaire à beaucoup de lecteurs. Et vous m’en voyez amusé. En fait, c’est la première fois, je crois, que je fais plaisir en même temps à ceux qui pensent noir et à ceux pensent blanc. Les gens qui me prennent vraiment pour un sale con étaient ravis et m’ont abondamment félicité pour cet éclair de lucidité. Les autres, nettement plus nombreux, se sont reconnus et se sont dit : cou’t donc moi aussi je suis un sale con. Contrairement à ce que je redoutais un peu, les commentaires de ceux-là ne vont pas dans le sens d’une triomphante revendication de la connerie. Foglia est con, moi, aussi youpi, fondons l’association des sales cons de la Haute-Yamaska. Non. Le ton était plutôt : ben cou’t donc, si c’est ça être antiaméricain, ben d’abord moi aussi.

J’ai des amis très engagés qui pondent un essai chaque fois qu’on les traite d’antiaméricains et à la fin ils m’énervent aussi. Je ne suis pas le plus zen des hommes ni des chroniqueurs, mes détestations sont plutôt transparentes, mais pourquoi me défendrais-je d’être un sale con devant des gens dont j’ai précisément la même opinion ? En autant que je ne leur ressemble pas, je

veux bien être n’importe quoi. C’était la portée de mon aveu, une invitation à respirer par le nez.

AVEC LES EXCUSES DE LA DIRECTION — Suite à un accident de vélo, me raconte Daniel Belley, je suis transporté en ambulance à l’hôpital Saint-Luc. Je me suis ouvert le front. Je suis plein de sang. J’attends cinq heures qu’on m’entreprenne. Je suis sur le point de m’énervé quand on m’appelle enfin. Le médecin commence par s’excuser pour l’attente et me laisse avec l’infirmière qui nettoie ma plaie et me dit un peu gênée... « Écoute, on te doit des excuses, on pensait que t’étais un héroïnomane qui s’était péti la gueule »...

Ah bon. Ça va plus vite quand on n’est pas drogué ? Est-ce que ça va plus vite aussi quand on est propre ? Souriant ? Je ne sais pas, je vous demande, un coup que j’ai un accident de vélo aussi, je me souviendrai d’être beau.

ADORABLES — À la veille de sa première journée à la maternelle de l’école Laurier, raconte Chantal, sa fille Alice lui demande : est-ce qu’on pourra jouer dans la cour des créations demain, maman ?

Ah les enfants...

Bonjour je m’appelle Stéphanie, j’habite Granby, j’étais en voiture, arrêtée à une intersection. Passe un groupe d’enfants, pas plus de 10 ans. Je leur fais un petit signe. Le plus vieux me montre son majeur et crie de toutes ses forces : face de pute ! Je n’en croyais pas mes oreilles. Je ne dis pas un ado, mais 10 ans ?

Ah les enfants... ça grandit vite.

Le trou de la couche d’ozone en phase de régression?

Associated Press

SYDNEY — Une bonne nouvelle pour la planète ? Les niveaux de chlore présents dans l’atmosphère diminuent, alors que le trou dans la couche d’ozone au-dessus de l’Antarctique devrait se résorber d’ici 50 ans, selon une étude australienne.

Bien que la couche d’ozone n’ait pas encore commencé à se reconstituer, le trou devrait se refermer dans cinq ans et disparaître d’ici à 2050, a affirmé à l’Associated Press Paul Fraser de l’Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO).

La disparition du trou dans la couche d’ozone résulterait des efforts internationaux pour l’interdiction des gaz CFC (chlorofluorocarbones) au milieu des années 90, a-t-il avancé.

Les contrôles de l’atmosphère réalisés par le CSIRO ont démontré que le chlore issu des CFC s’est stabilisé dans la troposphère (couche atmosphérique la plus proche du sol) il y a deux ans et qu’il a diminué pour la première fois en plus de 20 ans.

« Une fois que les pays en développement auront supprimé les CFC d’ici à 2005, les produits chimiques les plus nocifs pour l’ozone ne seront plus libérés en quantités importantes », a constaté Paul Fraser. « L’atmosphère pourra alors détruire ces produits à une vitesse plus rapide que leur émission dans l’atmosphère ».

C’est la couche d’ozone située au-dessus de l’Antarctique qui a subi le plus de dégâts causés par les CFC, qui ont formé un trou de plus de 25 millions de m2, soit trois fois la taille de l’Australie.

Le CSIRO et le Bureau de météorologie d’Australie mesurent et enregistrent les niveaux de chlore dans la troposphère au-dessus de la Tasmanie, l’île située au sud de l’Australie. Les scientifiques avancent que la baisse des niveaux de chlore va permettre une reconstitution progressive de la couche d’ozone au cours la deuxième moitié du XXI^e siècle. En conséquence, le risque de cancer de la peau et de maladies similaires devrait baisser dans l’hémisphère sud, où les atteintes à cette couche protectrice étaient les plus sérieuses.

Greg Bodecker, un chercheur néo-zélandais spécialisé dans l’ozone, a souligné que les mesures effectuées dans plusieurs sites à travers le monde par différents scientifiques « confirmaient que les niveaux de chlore stratosphériques ont atteint leur niveau maximal ». Des prélèvements sur un site en Nouvelle-Zélande ont indiqué que les niveaux de chlore dans la stratosphère sont certainement en train de baisser, a ajouté Greg Bodecker.

Cependant, la résorption du trou de la couche d’ozone ne résoudra pas la question générale du réchauffement de la planète, provoqué par la diffusion d’autres gaz chauds dans l’atmosphère.

Les CFC, présents dans les réfrigérateurs, les systèmes de climatisation et les aérosols, ont été interdits dans les pays développés au milieu des années 90 après la signature d’un accord à Montréal en 1989. Ils ne sont retirés que progressivement dans les pays en développement.

Cette interdiction a été décidée après qu’on a découvert que ces gaz détruisaient la couche d’ozone, une fine partie de l’atmosphère qui filtre les effets négatifs des ultraviolets solaires et protègent l’homme du cancer de la peau.

Le Programme des Nations unies pour l’environnement (PNUE) et l’Organisation météorologique mondiale estiment pour leur part que la couche d’ozone est toujours en danger malgré des signes d’amélioration.

SUIVEZ LE RYTHME

Du lundi au samedi dans **LA PRESSE**

ACTUEL

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans **LA PRESSE**

MONTOIT

LE 31 notre collection exclusive

Le jeans denim vintage 49.⁹⁵

Nouvelle texture pour le jeans...tissage côtelé effet délavé et jauni. Taille basse à boutons laiton vieilli, jambes droites. 29 à 38. Pull 65.00

simons

3078886A

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Les villes, et non les provinces, font face à un déséquilibre fiscal, dit l'OCDE

ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne

Ce sont les municipalités, et non les provinces, qui sont les véritables victimes d'un déséquilibre fiscal au Canada, selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui met également en doute l'efficacité des fusions municipales des dernières années.

Les villes canadiennes devraient avoir accès à des revenus supplémentaires pour faire face à leurs responsabilités grandissantes, souligne l'OCDE, dans une étude sur

les relations entre les différentes régions et administrations du Canada, qui a été publiée hier.

Par contre, les provinces canadiennes ont plus de pouvoirs sur les recettes fiscales que les gouvernements intermédiaires de n'importe quelle autre fédération, ajoute l'organisme. « Il existe vraiment un déséquilibre fiscal au Canada, dans le sens que les gouvernements municipaux ont des pouvoirs de taxation moins importants que dans les autres fédérations », a expliqué Hansjörg Blöchliger, l'un des responsables de l'étude, en conférence de presse à Ottawa.

Ce problème est à l'origine des difficultés financières des villes, note l'OCDE, qui souligne que ce n'est pas le gouvernement fédéral, mais les provinces qui sont responsables de la situation fiscale des

municipalités. Et les provinces, justement, sont très puissantes au Canada, ajoutent les responsables de l'organisme.

« Il n'y a pas de fédération où le niveau intermédiaire a plus de pouvoir qu'au Canada. Les provinces sont les gouvernements intermédiaires les plus puissants parmi toutes les fédérations de l'OCDE », indique M. Blöchliger.

Les conclusions de l'organisme viennent contredire les prétentions des provinces, Québec en tête, qui soutiennent que les revenus sont à Ottawa, tandis qu'elles manquent d'argent pour financer les services de santé et d'éducation.

Mais le Bloc québécois, qui reprend depuis longtemps la thèse du déséquilibre fiscal des provinces face à Ottawa, met en doute les conclusions de l'enquête de l'OCDE et affirme que les conclu-

sions de l'organisme ne sont pas un hasard.

« Les informations qui ont servi de base à l'étude viennent du gouvernement canadien, souligne Pierre Paquette, porte-parole du parti en matière de finances. Ça ressemble à une opération destinée à permettre au fédéral de s'immiscer dans les responsabilités des provinces. Je ne dis pas que l'OCDE est de connivence avec le gouvernement fédéral, mais ils ont été manipulés par les données transmises. »

Les municipalités soutiennent aussi depuis longtemps que les taxes foncières, leur principale source de revenus, ne suffisent pas à couvrir leurs dépenses. L'OCDE leur donne raison. Pour remédier à leurs problèmes, « les villes canadiennes devraient donc bénéficier d'un accès limité à d'autres types de taxes », suggère le rapport.

Pour tenter de faire face plus efficacement à leurs responsabilités qui se sont accrues au cours des dernières années, plusieurs municipalités se sont regroupées. Mais ces fusions sont loin d'avoir donné les résultats escomptés et pourraient même engendrer des coûts à long terme, selon l'OCDE.

« La fusion de municipalités en difficultés financières ne débouche pas nécessairement sur la création d'une ville puissante », peut-on lire dans le rapport. On ajoute que l'influence des citoyens peut se trouver réduite au sein de ces supervalues.

Les regroupements municipaux ne constituent que la moitié du travail, note Mario Pezzini, de l'OCDE. Maintenant, il faut donner aux nouvelles villes, dit-il, des revenus suffisants.

CHANGEZ D'AIR!



3080365A

Offrez-vous tout un monde à bas prix!

En ce moment, Air Canada vous offre des tarifs avantageux pour voyager au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde! Voyagez cet automne et cet hiver avec la compagnie aérienne élue meilleure société aérienne établie en Amérique du Nord. Faites vite, le solde se termine le 30 septembre 2002. **Réservez maintenant!**

Les tarifs correspondent à un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR. MONTRÉAL, à partir de:

CANADA : les voyages doivent prendre fin au plus tard le 28 février 2003. (Des périodes de restrictions s'appliquent.)									
TORONTO	MONCTON	HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.)	CALGARY	REGINA SASKATOON	EDMONTON	VANCOUVER	VICTORIA
99\$	156\$	159\$	179\$	198\$	219\$	219\$	239\$	249\$	264\$

ÉTATS-UNIS : les voyages doivent prendre fin au plus tard le 28 février 2003. (Sauf avis contraire. Des périodes de restrictions s'appliquent.)									
BOSTON	NEW YORK/NEWARK PHILADELPHIE	CHICAGO MILWAUKEE	FORT LAUDERDALE	MIAMI TAMPA	PALM BEACH FORT MYERS	ATLANTA	HOUSTON DALLAS-FORT WORTH	SAN FRANCISCO	LOS ANGELES
120\$	123\$	155\$	159\$ 26 sept. - 18 déc. 2002	159\$ 26 sept. - 18 déc. 2002	159\$ 27 oct. - 18 déc. 2002	177\$	230\$	239\$	273\$

INTERNATIONAL : la dernière date de départ est le 12 décembre 2002 (sauf avis contraire).									
FRANCFORT ¹ /MUNICH ¹ HAMBOURG ¹	LONDRES MANCHESTER ² /GLASGOW ²	MADRID	ROME MILAN ³	PARIS	POINTE-À-PITRE	SÃO PAULO	TEL-AVIV	BEIJING SHANGHAI	SYDNEY
294\$ 14 oct. - 12 déc. 2002	294\$ 26 sept. - 17 déc. 2002	299\$ 14 oct. - 12 déc. 2002	339\$ 14 oct. - 12 déc. 2002	349\$ 14 oct. - 12 déc. 2002	349\$ 26 sept. - 12 déc. 2002	459\$ 26 sept. - 12 déc. 2002	699\$ 1^{er} oct. - 12 déc. 2002	719\$ 26 sept. - 12 déc. 2002	1050\$ 26 sept. - 30 nov. 2002

RECEVEZ DES MILLES-BONIS AÉROPLAN^{MD}!

Adhérez dès aujourd'hui au programme Aéroplan et obtenez 2 500 milles-bonis Aéroplan. De plus, effectuez huit, douze ou vingt segments de vol et accumulez jusqu'à 60 000 milles-bonis, assez pour voyager gratuitement* entre le Canada et l'Europe! Pour en savoir plus, visitez aeroplan.com

Réservez à aircanada.ca ou à  Destinaca⁺, notre partenaire en ligne.

Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au **1 888 247-2262**.

Service aux personnes malentendantes (ATS) 1 800 361-8071.

Les aînés profitent de 10 % de réduction sur tous nos vols au Canada.



¹En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM. ²En collaboration avec British Midland, membre du réseau Star AllianceSM. ³En collaboration avec Alitalia. ⁴En collaboration avec Mexicana, membre du réseau Star AllianceSM. *Les taxes, d'autres frais et suppléments, de même que les droits d'atterrissage et de départ peuvent s'appliquer aux primes-voyages Aéroplan. Ces tarifs ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada JazzSM. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA et le supplément des frais de carburant lorsque applicables, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien jusqu'à 24\$ ne sont pas inclus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 30 septembre 2002. Achat sept jours à l'avance. Destinations canadiennes: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 28 février 2003. Des périodes de restrictions sont applicables du 19 au 23 décembre 2002 et du 2 au 5 janvier 2003 inclusivement. Destinations américaines: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 28 février 2003 sauf avis contraire. Des périodes de restrictions sont applicables du 19 au 23 décembre 2002 et du 2 au 5 janvier 2003 inclusivement. Destinations internationales: la dernière date de départ est le 12 décembre 2002 sauf avis contraire. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. La réduction de 10% pour les aînés est offerte sur les destinations canadiennes aux personnes ayant 60 ans et plus au moment du départ et ne s'applique pas aux réservations faites en ligne. Une carte d'identité avec photo et date de naissance sera requise lors de l'enregistrement. Séjour minimal et maximal; d'autres conditions s'appliquent.

Garder les communications

ANDRÉ TRUDELLÉ
LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

LE CAMP NORD-SUD a atteint la manche à Co. Ouest entame du 5 d'atout. Comment jouez-vous pour aligner dix levées devant vous ?

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: tous			
NORD			
♠ D 4			
♥ A 4 3			
♦ A R D 8 7 3			
♣ 8 4			
OUEST		EST	
♠ R 9 5		♠ V 8 7 2	
♥ 10 5		♥ D V 8	
♦ V 10 4 3		♦ 9 6	
♣ A V 7 6		♣ R 9 3 2	
SUD			
♠ A 10 6 3			
♥ R 9 7 6 2			
♦ 2			
♣ D 10 5			
Les enchères:			
NORD	EST	SUD	OUEST
1 K	pas	1 Co	pas
3 K	pas	3 Pi	pas
4 Co	pas	pas	pas
Entame: 5 de Co			

Infographie La Presse

À la vue du mort, le déclarant constate qu'il peut perdre un Pi, un atout et deux Tr. Il gagne l'entame de son Roi de Co, passe au mort par l'As de K et coupe un petit K, mais avec le 6 de Co. Le 7 de Co va à l'As du mort. Roi de K. Est coupe et attaque les Tr. Le mort coupe le troisième et défile les K affranchis sur lesquels Sud se défait de ses perdantes.

Si Est coupe de la Dame de Co et revient Pi, l'As gagne, le déclarant passe au mort par le 2 de Co précieusement gardé vers le 4 et sur les K affranchis, il défause ses perdantes. Peu importe la réaction d'Est, la défense est limitée à deux Tr et un atout.

Le déclarant a su garder les communications entre sa main et celle du mort, grâce au 2 d'atout !

DE TOUTES LES COULEURS!



Chaque samedi dans **La Presse**
MONTOIT

275 chaînes
de qualité numérique,
ça demande de l'entraînement.



Seulement

99\$*

Système Bell ExpressVu 3100

- Créez votre propre programmation parmi plus de 275 chaînes
- Image et son de qualité numérique
- Guide horaire interactif à l'écran

1 87 SOUCOUE
www.bell.ca/expressvu

Installation gratuite**
jusqu'au 29 septembre



3072282A

allez-y



Espace Bell | Dumoulin | BRAULT & MARTINEAU | FUTURESOP | RadioShack | CENTRE HI-FI | LA BOUTIQUE | LA CABINE TÉLÉPHONIQUE | Audio Vidéo Centrale | AudioTronic

Et chez tous les autres détaillants autorisés.

199,98 \$ Antenne parabolique, récepteur et télécommande
-100,98 \$ Crédits de programmation***
99,00 \$ Prix net

*Le prix indiqué exclut les taxes. Offre disponible jusqu'au 31 octobre 2002 et limitée aux nouveaux abonnés qui activent un récepteur de modèle 3100 ou 5100 et qui acceptent de s'abonner à l'un des forfaits Ultra, Ultimate, Super 7 Dragon ou Combo Maxi Plus avec LudiTV et le service Météo instantanée. **L'installation gratuite s'applique à une installation de base et n'est valide que pour les nouveaux abonnés du Québec achetant leurs systèmes chez un détaillant autorisé du Québec. Cette offre débute le 16 septembre et se termine le 29 septembre 2002. ***Le montant total des crédits de programmation et des crédits de télé interactive combinés est de 100,98 \$ et s'applique après toutes les taxes. Un crédit de programmation de 90 \$ est disponible pour les nouveaux clients qui activent un récepteur non-compatible à la télé interactive. Un crédit de programmation de 15 \$ sera appliqué chaque mois pour les six premiers mois de service. Un crédit de télé interactive de 5,49 \$ sera appliqué chaque mois pour les deux premiers mois de service. Les crédits de programmation ne peuvent être appliqués à la programmation Vul. Des frais de désactivation et d'autres conditions ou restrictions pourraient s'appliquer. Les prix, les forfaits, la programmation et l'offre peuvent être sujets à changements sans préavis. Détails en magasin ou au www.bell.ca/expressvu
Bell est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu et Vul sont des marques de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

V E N T E D ' E N T R E P Ô T T R É V I

RIEN À PAYER AVANT AVRIL 2003!*

LES PRIX FONT TOUT UN PLONGEON !

Piscines creusées

Jusqu'à
3 000 \$
de rabais

Piscines hors terre

Jusqu'à
1 000 \$
de rabais

Spas

Jusqu'à
2 000 \$
de rabais

Meubles de jardin

50 %
de rabais
sur plusieurs modèles

H Â T E Z - V O U S ! Q U A N T I T É S L I M I T É E S !

ENTREPÔT TRÉVI

2999, boul. Le Corbusier, Chomedey, Laval (angle St-Elzéar)
(450) 973-1249

BOUCHERVILLE

1235, rue Ampère
(450) 449-2411

*Tous les détails au magasin de Boucherville et à l'entrepôt Trévi. Offres valables jusqu'au 22 septembre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks.





« Je pense qu'il n'y a aucun problème dans ce pays pour les gens qui ont vraiment besoin de soins urgents, dit Bo Brismar, directeur de la division des soins aigus de l'hôpital universitaire Huddinge, à la limite sud de Stockholm. Les hôpitaux leur offrent des soins de haute qualité dans des délais appropriés. Le problème, c'est plutôt que la demande de la population est plus grande que ses besoins réels. »


JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
envoyé spécial
EN SUÈDE

Contrairement à ce qui se passe ces jours-ci au Québec, les urgences de Suède font rarement les manchettes des journaux, bien qu'il y ait, comme ici, affluence de malades. Dans le cinquième volet de notre série, voyez comment deux grands hôpitaux de Stockholm parviennent à se tirer d'affaire face à une clientèle exigeante.

STOCKHOLM — Il est 10 h 30 et Mia Andersson, épuisée, vient finalement de s'endormir sur sa civière aux urgences du Södersjukhuset, l'hôpital général du sud de Stockholm.

Cela fait maintenant une dizaine d'heures que Mia, 24 ans, est arrivée à la porte des urgences, se plaignant d'intenses douleurs au ventre. Son copain d'origine colombienne, Juan Ascarate, a passé une nuit blanche à son chevet. Et il n'est décidément pas très content.

« C'est ma première expérience dans un hôpital suédois et je n'en garderai pas une bonne impression, dit le jeune homme de 27 ans. Mia est couchée dans le corridor et il y a beaucoup de va-et-vient et de bruit autour d'elle. Ça prend trop de temps, et puis les médecins ne communiquent pas. Je m'attendais à mieux : ce serait normal en Colombie, mais c'est difficile à comprendre dans un pays comme la Suède. »

Difficile à comprendre ? Peut-être. Mais c'est aussi un exemple des attentes énormes — et parfois irréalistes — que les populations occidentales fondent envers leurs systèmes de santé.

C'est un peu ce que disait le Dr Mats Nilsson, directeur des urgences du Södersjukhuset, quelques minutes avant que *La Presse* rencontre par hasard Juan Ascarate, sorti prendre l'air devant l'hôpital. « C'est injuste de dire qu'un patient a poireauté pendant 12 heures dans les urgences. La vérité, la plupart du temps, c'est que le patient a reçu des traitements pendant 12 heures, a passé des examens de rayons X, des tests sanguins, a été visité par trois médecins, etc. Ce n'est pas tout à fait la même chose. »

Le Dr Nilsson — forte carrure, fine moustache et cheveux qui n'ont rien perdu de leur blondeur même s'il a récemment célébré son soixantième anniversaire — dirige les plus grosses urgences de la capitale suédoise. En dépit d'une légère baisse du nombre de visiteurs l'an dernier, elles reçoivent encore au-delà de 95 000 patients par année, 15 000 de plus que les urgences les plus fréquentées de Montréal, celles de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, un établissement de taille similaire.

Devant un plateau de bonbons — « Servez-vous, servez-vous ! Moi, je n'en mange pas » — dans le coin salon de son bureau, le Dr Nilsson tient des propos qui conforteraient sans doute le personnel débordé des urgences des hôpitaux québécois. « On reçoit 250 patients par tranche de 24 heures, mais ça peut parfois monter à 350 et dans ce temps-là, c'est sûr qu'il y a de

l'attente, dit-il. Il n'y a rien à faire pour éviter ça. Même avec du personnel de qualité, il y a des situations où les patients s'accumulent et où on ne peut plus les faire avancer parce qu'on n'a tout simplement pas de place. La viscosité est trop grande. »

Un travail d'éducation

Et pourtant, les urgences suédoises font rarement la manchette des journaux. « Je pense qu'il n'y a aucun problème dans ce pays pour les gens qui ont vraiment besoin de soins urgents, dit Bo Brismar, directeur de la division des soins aigus de l'hôpital universitaire Huddinge, à la limite sud de Stockholm. Les hôpitaux leur offrent des soins de haute qualité dans des délais appropriés. Le problème, c'est plutôt que la demande de la population est plus grande que ses besoins

réels. »

L'hôpital Huddinge accueille dans ses urgences presque autant de patients que le Södersjukhuset. Aux deux endroits, au moins une personne sur cinq aurait très bien pu être soignée par son médecin de famille. « Il y a un travail d'éducation à faire auprès de la population, dit le Dr Gunnar Öhlén, directeur du département de médecine d'urgence. Si vous arrivez aux urgences avec un problème mineur qui prendrait cinq minutes à régler, vous allez quand même être placé au bas de la liste de priorités et vous ris-

quez d'attendre pendant quatre, cinq ou huit heures. Et vous ne serez pas satisfait. »

Il faut « établir un dialogue » avec les patients avant qu'ils ne prennent la route des urgences, soutient le Dr Öhlén. C'est le mandat qu'a donné il y a deux ans le comté de Stockholm — les 21 comtés du pays sont responsables de l'organisation des soins de santé — à TelefonAkuten, une compagnie privée qui offre un service téléphonique semblable à celui d'InfoSanté. Au bout du fil, des infirmières d'expérience peuvent donner des conseils thérapeutiques ou encore orienter la personne malade vers le lieu qui sera le plus à même de répondre à ses attentes.

Parmi les diverses possibilités qui s'offrent à la population de Stockholm, CityAkuten est l'une des plus populaires. Située en plein cœur de Normalm, le quartier commercial du centre-ville, CityAkuten, un établissement privé, est un genre de super clinique sans rendez-vous, sous contrat depuis 20 ans avec le comté, qui le paie pour accueillir un nombre annuel prédéterminé de patients (62 200

**GUÉRIR LES URGENCES**

Prochain volet de cette série

Demain: La Grande-Bretagne

Une solution aux « bed blockers »

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

STOCKHOLM — La Suède s'est attaquée il y a 10 ans à ce qui est au Québec une cause majeure de l'engorgement des urgences : les patients prêts à recevoir leur congé de l'hôpital, mais dont la sortie est retardée par le manque de places dans les résidences pour personnes âgées. Les « bed blockers », comme on les appelle un peu cavalièrement dans le jargon hospitalier.

Coincés à l'hôpital, ces patients occupent des lits dits « de courte durée » pendant des périodes prolongées et empêchent, bien malgré eux, d'autres patients de monter des urgences.

Depuis 1992, la responsabilité de l'hébergement et des soins de longue durée incombe aux municipalités suédoises. Détail capital, celles-ci doivent rembourser aux hôpitaux — qui appartiennent aux comtés — les coûts engendrés par ces « bed blockers ».

« Si vous ne parvenez pas à sortir les patients, c'est tout le système qui s'écroule, note le directeur des urgences de l'hôpital universitaire Huddinge, Gunnar Öhlén. Comme nous avons un nombre limité de lits, les patients qui les occupent doivent en avoir véritablement besoin. »

La réforme a produit des effets. Les municipalités ont réagi en créant de nouveaux centres d'hébergement, mais surtout en achetant des places dans le secteur privé. « C'est moins cher pour les municipalités d'acheter des lits auprès de résidences pour personnes âgées que de nous payer pour garder les patients à l'hôpital. Il y a une incitation financière très claire qui les pousse à faire sortir les patients plutôt que de les laisser ici », souligne le Dr Öhlén.

À l'hôpital Huddinge, qui n'a commencé que l'an dernier à envoyer des factures aux municipalités, il n'y a plus qu'une dizaine de patients en attente de placement dans un centre d'hébergement, alors qu'il y en avait 50 il y a 12 mois.

À l'échelle du pays, le nombre de ces patients est passé de 3000 à 1400 au cours des 10 dernières années, selon Roger Molin, responsable des politiques de santé à la Fédération suédoise des conseils de comté. Le hic, c'est que le nombre de lits d'hôpitaux a aussi été réduit de près de moitié pendant cette période. La Suède est aujourd'hui l'un des pays de l'Union européenne qui compte le moins de lits par habitant. « En fin de compte, la situation est à peu près la même qu'il y a 10 ans, dit M. Molin. Il n'y a pas vraiment eu d'amélioration. »

	SUÈDE	CANADA
	Hommes: 77,0 Femmes: 81,9	Hommes: 76,3 Femmes: 81,7
 Espérance de vie à la naissance (années)		
 Dépenses en santé (% PIB)	7,9%	9,1%
 Dépenses en santé par hab. (\$ US à parité de pouvoir d'achat)	1748\$	2535\$
 Durée moyenne de séjour à l'hôpital (jours)	5,0	7,1
 Lits d'hôpitaux/1000 personnes	3,6	3,9
 Médecins actifs/1000 hab.	2,9	2,1
 Tabagisme (% pop. + 15 ans fumeur tous jrs)	18,9%	19,8%

Source : Eco-Santé OCDE 2002

cette année). Ces derniers déboursent exactement la même somme qu'ils paieraient dans un centre de santé public (la Suède impose pour les soins médicaux un copaiement — ou ticket modérateur — semblable à celui imposé au Québec par le régime d'assurance-médicaments).

Les portes de CityAkuten ferment à 5 h et restent closes pendant le week-end, et on n'y accueille pas d'ambulances. Mais pendant la semaine, c'est un feu roulant. Jusqu'à sept médecins y travaillent à la fois : internistes, oto-rhino-laryngologistes, ophtalmologistes, orthopédistes. On y fait des plâtres pour les petites fractures et des services radiologiques complets (y compris l'imagerie par résonance magnétique) sont disponibles sur place, sans délai, tout comme les tests de laboratoire les plus courants. « Nos services sont conçus pour des patients qui n'ont pas besoin de tous les services de l'hôpital, qui devrait se concentrer sur les cas les plus sérieux », explique la directrice, Kerstin Ivmark.

Pionnier dans le domaine des urgences mineures, CityAkuten a de la compagnie depuis quelques années. Des services similaires sont désormais offerts dans certains hôpitaux qui ont fermé leurs portes au cours des années 90. « Ça sou-

lage beaucoup la pression sur les urgences des hôpitaux », souligne le Dr Öhlén, de l'hôpital Huddinge. Les médecins généralistes ont aussi mis leurs ressources en commun pour offrir des services en clinique et à domicile en dehors des heures normales de bureau, un peu comme ça se fait au Danemark.

Gestion directe des lits

Mais ce n'est pas tout de contrôler ou de limiter le flot des patients qui franchissent la porte des urgences. Il faut aussi s'assurer de trouver un lit rapidement à ceux dont l'état requiert une hospitalisation. À l'hôpital Huddinge, on a résolu la question en confiant au directeur des urgences, le Dr Öhlén, la gestion directe d'un service de soins de 66 lits, juste à côté des urgences.

« Ceux qui vont dans ce service sont ceux dont on estime qu'ils ne resteront que de trois à cinq jours à l'hôpital, ou encore ceux dont le diagnostic encore incertain signifie qu'ils devront être examinés par plusieurs spécialistes de départements différents, ou encore ceux qui sont dans un état moins grave », explique le Dr Öhlén. Environ la moitié des 20 000 patients hospitalisés annuellement depuis les urgences aboutissent dans ce service plutôt que dans les départements spécialisés sur les étages. « C'est plus efficace que si c'était le chirurgien orthopédiste, le chirurgien général, etc. qui supervisaient chacun leurs lits », fait valoir le médecin.

La formule marche tellement bien que l'hôpital envisage d'ajouter une vingtaine de lits au service. « Nous cherchons à créer un hôpital d'urgence à l'intérieur de l'hôpital », dit le Dr Öhlén.

Son homologue du Södersjukhuset, le Dr Nilsson, tente de faire un peu la même chose dans son hôpital, où il supervise un service de 24 lits. Mais il reconnaît sans mal que certains patients continueront de passer du temps dans les couloirs. Mais pas trop. Car quoi qu'en dise Juan Ascarate, le Dr Nilsson est fier de la performance de ses urgences. « Cette année, j'ai vu un seul patient qui a passé plus de 24 heures dans le corridor », assure-t-il.

Si c'est vrai, il y a bien des Montréalais qui rêveraient d'être soignés au Södersjukhuset.

La Presse

19 septembre 2002

Page A9 manquante

La Presse

19 septembre 2002

Page A10 manquante

La Presse

19 septembre 2002

Page A11 manquante

Le prochain conseiller en éthique ne sera pas un « pantin », jurent les partis d'opposition

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Les quatre partis d'opposition aux Communes tenteront par tous les moyens de bloquer la nomination du prochain conseiller en éthique, à moins que Jean Chrétien ne respecte sa promesse de 1993 de nommer un conseiller indépendant redevable au Parlement et non pas uniquement au premier ministre.

Le Bloc québécois s'est dit prêt hier à mener le bal dans ce dossier afin de forcer la main au premier ministre qui doit trouver un successeur au conseiller en éthique actuel, Howard Wilson.

M. Wilson quittera son poste à l'automne après un règne controversé de huit ans au cours duquel il a rendu des décisions favorables à M. Chrétien dans l'affaire Shawinigate et à certains ministres de son gouvernement ébloussés par des allégations de corruption et de conflit d'intérêts.

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, a indiqué qu'il consultera ses collègues de l'Alliance canadienne, du NPD et du Parti conservateur dans le but de former un front commun des quatre partis d'opposition. « On va sûrement le faire. Dans des situations comme celle-là, ce n'est pas un secret que les chefs de parti se consultent, d'autant plus que nous avons les mêmes positions sur cette question. Il n'y aura pas de difficulté à en arriver à une entente », a déclaré M. Duceppe.

D'ores et déjà, les autres partis se sont dits prêts à conjuguer leurs efforts avec ceux du Bloc québécois afin d'éviter que le prochain conseiller en éthique ne soit un autre « pantin » du premier ministre.

Le député allianciste Ken Epp, qui est critique de son parti en matière d'éthique, a déclaré que le règne de M. Wilson a démontré hors de tout doute que seul un conseiller indépendant peut avoir l'autorité morale de trancher des questions d'éthique, notamment lorsqu'il s'agit d'un cas touchant le premier ministre. « Nous allons faire pression pour que le prochain conseiller en éthique ait la même stature et les mêmes pouvoirs que le vérificateur général. Si M. Chrétien veut nommer quelqu'un qui fera partie de son équipe qui répare les pots cassés, il devra se passer de notre appui », a soutenu M. Epp. « Si le Bloc québécois veut former un front commun sur cette question, nous serons certainement à ses côtés », a-t-il ajouté.

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom a renchéri en disant que M. Chrétien ratera une occasion en or de restaurer la confiance des électeurs à l'endroit des hommes politiques s'il continue de refuser de nommer un conseiller qui n'est pas à la remorque de son bureau. « Il faut avoir un conseiller en éthique qui affiche la plus grande neutralité et qui se rapporte au Parlement et non pas au premier ministre. Ce n'est pas du tout le cas en ce moment. Je suis totalement d'accord avec la démarche du Bloc québécois », a dit M. Nystrom.

Même son de cloche de la part du leader parlementaire du Parti conservateur, Peter MacKay, qui a promis hier de livrer une rude bataille aux côtés des trois autres partis d'opposition dans l'espoir de faire bouger le pre-

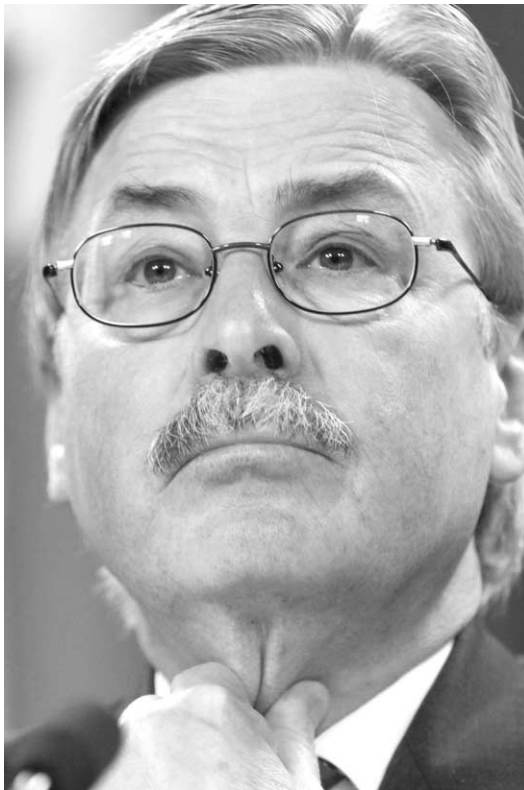


Photo PC ©

Le conseiller en éthique Howard Wilson

mier ministre Chrétien sur cette question. « À moins de changer le mandat du conseiller en éthique pour qu'il rende des comptes au Parlement, ce poste continuera d'être une farce. Ce n'est pas une flèche à l'endroit de M. Wilson, mais en vertu des règles actuel-

les, il n'est ni plus ni moins qu'un conseiller qui approuve la corruption », a-t-il soutenu.

Les partis d'opposition pourraient compter sur un nouvel allié inattendu dans ce dossier : Paul Martin. Depuis qu'il a été limogé du cabinet, l'ancien ministre des Finances s'est en effet prononcé en faveur d'un conseiller en éthique indépendant.

Désirant redorer le blason de son gouvernement ébranlé par des allégations de corruption, M. Chrétien a annoncé en juin avoir l'intention de modifier le rôle du conseiller en éthique. Mais ces modifications sont loin de remplir la promesse électorale des libéraux de 1993.

Ainsi, le prochain conseiller en éthique sera nommé pour une période de cinq ans après consultation des chefs des partis d'opposition et sa nomination ne pourra être révoquée qu'au terme d'un vote par la Chambre des communes et le Sénat. Mais le conseiller en éthique, qui déposera dorénavant un rapport annuel aux Communes faisant état de ses activités, continuera d'être nommé par le premier ministre et de lui rendre des comptes.

M. Chrétien pourra nommer le conseiller en éthique de son choix même s'il n'obtient pas l'appui des autres partis. Toutefois, le nouveau conseiller entamerait son mandat handicapé par le rejet de sa nomination par certains parlementaires.

Quand M. Chrétien a nommé M. Wilson à son poste, en 1994, il avait consulté au préalable les chefs des autres partis et obtenu leur consentement. Les libéraux avaient promis aux élections de 1993 la création d'un poste de conseiller en éthique indépendant qui serait redevable au parlement.

| FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE |

Le français reste le parent pauvre

ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne

OTTAWA — Le français est sous-utilisé comme langue de travail dans la fonction publique fédérale, confirme une nouvelle étude du Conseil du Trésor, qui souligne que le gouvernement doit agir de façon urgente pour redresser la situation, selon la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam.

Des années après l'introduction de la loi sur les langues officielles, les documents de travail circulent encore en anglais seulement dans 62 % des cas dans les bureaux gouvernementaux, révèle l'étude, rendue publique hier.

De plus, les anglophones, même lorsqu'ils sont bilingues, utilisent beaucoup plus souvent leur langue au travail que les francophones. Les fonctionnaires francophones bilingues parlent anglais 43 % du temps ; les anglophones bilingues, eux, consacrent seulement 14 % de leur temps à parler français.

Les fonctionnaires interrogés dans le cadre de l'enquête dénoncent également le manque d'accessibilité à la formation linguistique, en raison des ressources limitées mises à leur disposition. « Cette étude confirme nos constatations des années passées. Ça nous donne un tableau complet et ça montre que les problèmes sont généralisés », souligne Dyane Adam.

Et cette fois, c'est le Conseil du Trésor lui-même qui a obtenu le portrait de cette situation peu reluisante, ce qui devrait l'inciter à agir, souhaite la commissaire. M^{me} Adam insiste depuis longtemps sur l'importance du leadership des hauts fonctionnaires pour instaurer un milieu de travail vraiment bilingue dans les bureaux gouvernementaux.

Elle souligne également qu'Ottawa devrait modifier ses pratiques d'embauche pour recruter plus d'employés déjà bilingues, plutôt que d'offrir à des unilingues une formation linguistique après leur arrivée dans la fonction publique.

Parmi les recommandations contenues dans le rapport produit pour le Conseil du Trésor, on retrouve l'élimination de la prime au bilinguisme de 800 \$, une suggestion que M^{me} Adam a déjà soumise à la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard.

Les montants ainsi économisés pourraient être utilisés pour offrir des cours de recyclage aux fonctionnaires, indique l'étude gouvernementale. « Cette étude nous suggère des pistes prometteuses pour l'avenir et nous entendons les suivre », a commenté M^{me} Robillard, par voie de communiqué.

La ministre s'est par ailleurs réjouie de voir que 92 % des fonctionnaires fédéraux estiment qu'il est important de servir le public dans les deux langues officielles.

LIQUIDATION TOTALE

Tout doit être vendu

Rabais jusqu'à 80%

Plateau pliant en bois pour le lit / la télé 999\$ Cour. : 27,99 \$	Ensemble de couteaux 7 pièces avec bloc en bois 10\$ Cour. : 39,99 \$	Ensemble 5 pièces pour pâtes Grand bol 12 po et quatre bols 8 po 1499\$ Cour. : 59,99 \$
Importés d'Italie Verres sur pied et verres de bar en cristal Ens. de 4 1299\$ Cour. : 27,99 \$	Assiette à trempette Crawford 17 1/2" diamètre 1999\$ Cour. : 59,99 \$	Porte-bouteilles en fer forgé Pour 6 bouteilles 2499\$ Cour. : 49,99 \$
Service de fine porcelaine 45 pièces pour 8 3950\$ Cour. : 179,99 \$	Batterie de cuisine antiadhésive 16 pièces à revêtement téflon Poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé 8999\$ Cour. : 299,99 \$	
Design Solingen Coutellerie 72 pièces en acier inoxydable 18/10 service pour 12 8999\$ Cour. : 459,99 \$	Firenze Le summum en performance culinaire 2299\$ Cour. : 699,99 \$	
GRATUIT! Casseroles pour pâtes/faitout 4 pièces Obtenez cette casserole Firenze assortie en acier inoxydable 18/10 à l'achat d'une batterie Firenze 10 pièces Sur présentation de ce coupon Valeur de 100\$! Exclut toute autre offre	Batterie de cuisine 10 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche 2299\$ Cour. : 699,99 \$	

LES PRIX LES PLUS BAS! QUALITÉ SUPÉRIEURE! MEILLEUR CHOIX! PRIX GARANTIS!

BENIX & CO.
Importateurs d'articles ménagers de qualité
Lun.-merc. 10h-18h • Jeu. et ven. 10h-21h
Sam. 9h-17h • Dim. 10h-17h

7335, BOUL. DÉCARIE
3213, AUTOROUTE 440
KIRKLAND, Autoroute 40 Ouest, sortie ch. Sainte-Marie
LE FAUBOURG, Ste-Catherine

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Promotions d'ouverture : limite de 1 par famille.

PLUS PRÈS DE VOUS
Du lundi au samedi dans **La Presse**

MONTRÉAL PLUS

NOUVEAU CLUB PISCINE SUPER Fitness

OFFRE DE LANCEMENT

24 versements égaux sans frais, sans intérêt* ou payable en septembre 2003**

Pour un style de vie différent!

CLUB PISCINE SUPER FITNESS vous offre

- Plus de 60 appareils
- Équipement de première qualité
- Expertise et professionnalisme
- Représentants spécialisés
- Service de livraison et d'installation

APPAREILS POUR LA MAISON

2208\$ /mois

Vélo WYNNE 2.1
529"

7083\$ /mois

Tapis roulant Paragon II
1699"

3083\$ /mois

Tapis roulant PINCOFFS
739"

3083\$ /mois

Elliptique PINCOFFS
739"

2917\$ /mois

Multistations BODY-SOLID
699"

MEILLEUR BAS PRIX GARANTI

16 MAGASINS

BLAINVILLE
1150, boul. Curé-Labelle
(450) 433-7886

BROSSARD
6655, boul. Taschereau
(450) 678-5333

GATINEAU
550, boul. La Gappe
(819) 568-1491

GRANBY
960, rue Principale
(450) 777-6611

LAFONTAINE
2391, boul. Labelle
(450) 436-9814

LAVAL / CHOMEDEY
3615, Autoroute Laval Ouest
(450) 973-7733

LONGUEUIL
500, place Trans-Canada
(450) 674-9187

PIERREFONDS
14920, boul. Pierrefonds
(514) 696-2582

QUÉBEC / VANIER
687, boul. Pierre-Bertrand Sud
(418) 687-4270

REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame
(450) 585-0100

RIMOUSKI
905, rue Lausanne
(418) 723-1692

ST-EUSTACHE
232, rue Dubois
(450) 473-0211

ST-HYACINTHE
5400, boul. Laurier
(450) 774-2901

ST-LUC / ST-JEAN
122, rue Moreau
(450) 348-4316

SOREL / TRACY
206, rue du Collège
(450) 561-1033

TROIS-RIVIÈRES O.
5825, boul. Royal
(819) 375-7771

LOTO QUÉBEC

Résultats
TVA, le réseau des tirages

6/49
Tirage du 2002-09-18

1^{er} numéro
047963
25 000 \$
décomposable

2^e numéro
707081
50 000 \$
décomposable

3^e numéro
708700
100 000 \$
décomposable

NUMÉROS <<TÉLÉ>>
295916 358767 791640
non décomposable non décomposable non décomposable

6/49
Tirage du 2002-09-18

04 14 39 42 46 48
Complémentaire: (26)

Québec 49
Tirage du 2002-09-18

03 11 16 25 30 31
Complémentaire: (21)

Lots bonis Double Jeu*
6/49 + 38
Tirage du 2002-09-18

CAGNOTTES**

05 09 18 35 50 000 \$
02 07 32 35 25 000 \$
14 21 32 49 25 000 \$

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.
**Cagnottes partageables. Voir détails aux points de ventes.

PANCO
Tirage du 2002-09-18

02 04 06 07 12 13 14 16 19 22
25 32 34 44 45 46 47 57 62 63

Extra
Tirage du 2002-09-18

NUMÉRO
877146

La Quinzaine
Tirage du 2002-09-18

3 4
931 8761

Extra
Tirage du 2002-09-18

NUMÉRO
877146

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI
1 866 505-JEUX

« Chrétien a 18 mois pour se reprendre »

D'abord corriger le déficit fiscal, signale Duceppe

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, invite le premier ministre Jean Chrétien à profiter des 18 derniers mois de son règne pour améliorer les relations entre Ottawa et les provinces s'il veut s'assurer d'une meilleure place dans l'histoire.

M. Duceppe a indiqué hier que de nombreux dossiers empoisonnent toujours les relations entre le fédéral et le Québec, au premier rang l'épineuse question du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces que deséquilibrer le gouvernement Chrétien.

Le chef bloquiste a aussi exhorté M. Chrétien à résister à la tentation d'envahir davantage les champs de compétence des provinces comme il l'a fait dans le passé. « M. Chrétien doit changer son ton quelque peu méprisant à l'endroit des provinces. (...) Il a le plus contribué à diminuer les pouvoirs du Québec, mais il a une chance unique de se reprendre en donnant notamment suite à la demande unanime du Québec et des provinces pour un financement supplémentaire en santé », a déclaré M. Duceppe en conférence de presse.

Cela dit, le chef bloquiste s'est empressé d'ajouter qu'il ne faut pas conclure qu'il sera possible de régler la question constitutionnelle si M. Chrétien se montre plus conciliant à l'endroit du Québec et des provinces. « C'est une tout autre affaire », a-t-il dit.

M. Duceppe a rencontré hier ses députés à Ottawa afin de préparer la rentrée parlementaire qui aura lieu le 30 septembre. Il a tenu à faire part des attentes de son parti à l'endroit du gouvernement Chrétien qui doit présenter un discours du Trône dès l'ouverture des travaux de la Chambre des communes. Selon M. Duceppe, ce discours du Trône sera sans aucun doute « le testament politique » de M. Chrétien qui a annoncé le mois dernier qu'il quittera la politique en février 2004 après avoir dirigé le gouvernement pendant plus de 10 ans.

Le chef bloquiste s'est félicité de la « nouvelle attitude » qu'il dénote chez M. Chrétien depuis que le premier ministre a déclaré la semaine dernière que les puissances occidentales ont l'obligation de s'attaquer à la pauvreté qui afflige l'Afrique si elles veulent éviter d'autres attentats comme ceux qui ont été perpétrés à New York et à Washington l'an dernier. « Cette nouvelle attitude, qui sera tout à son honneur si elle se traduit par des gestes concrets, le premier ministre doit maintenant la mettre en pratique non seulement au plan international, mais aussi sur la scène canadienne. Pour assurer sa place dans l'histoire, Jean Chrétien doit modifier par exemple sa vision des relations entre le fédéral, le Québec et les provinces », a fait valoir M. Duceppe.

Le chef bloquiste a aussi mis au défi le premier ministre Chrétien de passer de la parole aux actes en ce qui a trait à l'aide au développement international, à l'environnement, à la lutte contre la pauvreté et à l'éthique du gouvernement. « M. Chrétien disait que la pauvreté constituait un terrain fertile pour l'apparition et le développement du terrorisme. Or, l'aide du Canada au développement international sous Jean Chrétien est passée de 0,45 % du PIB en 1993 à 0,23 % en 2001. Donc, les gestes ne correspondent pas aux paroles prononcées par M. Chrétien », a déclaré M. Duceppe.

En matière d'éthique, M. Duceppe a dit souhaiter que le gouvernement rende public le rapport parlementaire sur les trois contrats controversés accordés à la firme montréalaise Groupaction. En mettant fin, cette semaine, à la session parlementaire, le gouvernement Chrétien s'est trouvé à dissoudre le comité des Communes qui étudiait toute cette affaire.

Cela dit, le chef bloquiste ne croit pas que M. Chrétien effectuera un changement de direction majeur avant de partir à la retraite, mais il est tout de même prêt « à donner la chance au coureur ».

« Jean Chrétien, qui pense à son héritage politique, a 18 mois devant lui pour agir », a fait valoir M. Duceppe.

Manley ne craindrait pas un plan quinquennal

Presse Canadienne

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, John Manley, a nié hier l'information voulant qu'un éventuel programme quinquennal de dépenses dans le prochain budget fédéral nuirait au successeur éventuel de Jean Chrétien.

Selon certaines informations, les stratégies du premier ministre Jean Chrétien envisageraient un plan de dépenses de cinq ans pour le prochain budget, un plan qui lierait donc le successeur de M. Chrétien, qui a déjà annoncé son départ pour février 2004.

Ce plan couvrirait des dépenses reliées à la santé, aux infrastructures, aux programmes touchant les autochtones, ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques.

Le ministre Manley s'est d'abord demandé à voix haute d'où venait cette information. « Je ne sais même pas d'où ça sort », a-t-il lancé aux journalistes qui l'interrogeaient, avant de chercher à atténuer les répercussions d'un tel plan, s'il était effectivement adopté.

« Un gouvernement a toujours la possibilité de faire des choix, alors non, je ne pense pas », a-t-il répondu au journaliste qui lui demandait si un tel plan risquerait d'embêter un prochain premier ministre, qui aurait ainsi les mains liées.

Le ministre des Finances a rappelé que ce ne serait pas la première fois qu'une politique fiscale à plus long terme serait établie. Mais si le gouvernement décidait d'adopter encore une fois une telle approche, ce ne serait pas pour nuire à un éventuel successeur du premier ministre Chrétien, a mentionné M. Manley.



NOTRE ÉVÉNEMENT ANNUEL

Le retour des grands classiques



Rabais exceptionnels partout en magasin!

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Ensemble de draps à partir de 16⁹⁵

Oreiller de duvet blanc 27⁹⁵

Taies d'oreillers en percale motifs assortis • légères imperfections 2⁹⁵ la paire



lit

lawrence

Springmaid

MARTEX

SHEFTEX

Croskill

Dan River

Wamsutta

Duvets Construction en cloison

Simple	Double	Grand	Tr. grand
89 ⁹⁵	109 ⁹⁵	119 ⁹⁵	149 ⁹⁵



bain

Serviettes et accessoires

Choisissez parmi la plus grande sélection 1⁹⁵



CANNON

MARTEX

STEVENS

porcelaine cristal

cadeaux



ROYAL ALBERT Assiette creuse en prime!

Recevez une assiette creuse gratuite à l'achat d'un couvert 5 morceaux de motifs sélectionnés.



Collection de dégustation de 8⁹⁵ à 9⁹⁵

ONEIDA

WATERFORD CRYSTAL

LIADRÓ

PFALTZGRAFF

Wedgwood

matelas

Plus de 100 styles!

La meilleure offre!

Nous payons la TPS et la TVQ*!

Vous ne payez rien avant un an.

*Nous vous accordons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ.







Le Charmeur à partir de 199 ⁹⁵	Beautysleep Evasion à partir de 219 ⁹⁵
St-Martin à partir de 469 ⁹⁵	Beautysleep Emotion à partir de 319 ⁹⁵
Posturepedic à partir de 349 ⁹⁵	Beautyrest Deluxe à partir de 499 ⁹⁵
Correct Comfort Crest à partir de 549 ⁹⁵	Beautyrest Supreme à partir de 699 ⁹⁵
Posturepedic Pillowtop à partir de 569 ⁹⁵	W.C. Dual Comfort à partir de 899 ⁹⁵
Palatial Crest Peerless à partir de 699 ⁹⁵	Beautyrest Non-Flip à partir de 899 ⁹⁵

fenêtre

draperies sur mesure • persiennes • stores ballon • tissus • stores horizontaux
stores plissés • stores verticaux
stores romains • stores soji
à vous le choix



Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre.

(514) 331-5260

Levolor® **HunterDouglas**

Bio Actif

Au cœur de ce complexe se cache une plaque tournante de la défense antioxydante.

Le cœur de Phytobec possède un système majeur de protection contre les radicaux libres, responsables du vieillissement. Une de ses activités protectrices est très dépendante de l'apport nutritionnel en sélénium. Le sélénium dans la formule Phytobec n'est qu'un anti-radicaux libre. On compte neuf autres anti-radicaux libres parmi les quarante éléments constitutifs anti-carenciels de Phytobec.

Prévoir le vieillissement précoce... c'est peut-être le moment? Phytobec : science et vie

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322





LINEN CHEST

D É C O R D É P Ô T

«Le supercentre de la mode maison»



La Cathédrale
centre-ville
(514) 282-9525

Place Portobello,
Brossard
(450) 671-2202

Centre Rockland
(514) 341-7810

Les Galeries Laval
(450) 681-9090

Carrefour
Langelier
(514) 254-3636

Service à domicile
GRATUIT
(514) 331-5260

PROLONGATION • PROLONGATION • PROLONGATION • PROLONGATION



Les 19, 20, 21 et 22 septembre nous payons l'équivalent de la

TPS ET LA TVQ

sur tous nos produits identifiés d'une ÉTIQUETTE BLEUE. *Voir les conditions en magasin.

JUSQU'À 50% DE RABAIS

4 JOURS SEULEMENT

SUR DES CENTAINES D'ARTICLES EN MAGASIN !

Il y en a toujours **PLUS** chez

Vaillancourt

DEPUIS 47 ANS

Laval
2400, boul. Le Corbusier
angle du boul. Le Carrefour
(sortie 10 de l'autoroute des Laurentides)
450-687-5221 ou/ou
514-337-6077

Saint-Léonard
5860, boul. Métropolitain est
sortie Lacordaire
(côté sud du Métropolitain)
514-257-6001

Dollard-des-Ormeaux
3345, boul. des Sources
(côté nord de la Transcanadienne)
514-685-5009



EXPRESS INTERNATIONAL

Azerbaïdjan | Oléoduc stratégique

À LA GRANDE satisfaction des États-Unis, qui ont dépêché tout exprès leur ministre de l'Énergie, Spencer Abraham, les dirigeants de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de la Turquie ont donné hier le coup d'envoi de la construction du très stratégique oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Pour Washington, cet ouvrage de 1760 kilomètres de long est pain bénit car il permettra de réduire sa dépendance à l'égard des exportations de brut transitant par les oléoducs du Golfe ou de Russie. Il reliera le terminal pétrolier de Sangatchal (Azerbaïdjan), situé à 40 km au sud de Bakou, au port turc de Ceyhan sur la Méditerranée. Coûtant près de 3 milliards US, il sera complété au début de 2004. — *d'après AP*

Autriche | Nouveau chef

L'EXTRÊME droite autrichienne a mis hier ses espoirs en Mathias Reichhold, un ancien lieutenant de Joerg Haider, pour diriger le FPO et lui éviter une débâcle aux élections anticipées de novembre. Ministre démissionnaire des Transports, Reichhold, 45 ans, s'est porté candidat à la présidence du FPO qui, en proie à une grave crise interne, est en train de périlcliter. Sa candidature doit être confirmée par un congrès extraordinaire du parti, samedi à Oberwart, où il n'aura pas de rival. Haider, qui avait accepté la semaine dernière de reprendre la direction du FPO, s'est depuis ravisé en annonçant son énième retrait de la politique nationale. — *d'après AFP*

Serbie | Onze candidats

ONZE CANDIDATS au total se présenteront finalement à l'élection à la présidence de Serbie, convoquée pour le 29 septembre, après la décision de la Cour suprême hier d'accepter la candidature d'un ancien chef d'état-major de l'armée, Nebojsa Pavkovic. Il occupait ce poste à l'époque de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic et avait été limogé le 24 juin par le président yougoslave Vojislav Kostunica. Ce dernier, également candidat, est le favori du scrutin, selon les derniers sondages. Son principal rival devrait être le vice-premier ministre yougoslave, Miloljub Labus, soutenu par le premier ministre serbe, Zoran Djindjic. — *d'après AFP*

Nigeria | Lourd bilan

DES AFFRONTEMENTS entre musulmans et chrétiens qui avaient éclaté en septembre 2001 à Jos, capitale de l'État du Plateau, dans le centre du Nigeria, ont fait 915 morts, selon un rapport remis hier par une commission d'enquête au gouvernement de cet État. Ce bilan est presque deux fois supérieur aux estimations publiées jusqu'à présent. Les relations entre les musulmans et les chrétiens s'étaient détériorées dans le nord du Nigeria après l'introduction de la loi islamique (Charia) dans 12 des 19 États du Nord en janvier 2000, à laquelle s'étaient opposés les chrétiens. — *d'après AFP*

« L'expérience Khatami, c'est fini », affirme un militant social iranien

JOONEED KHAN

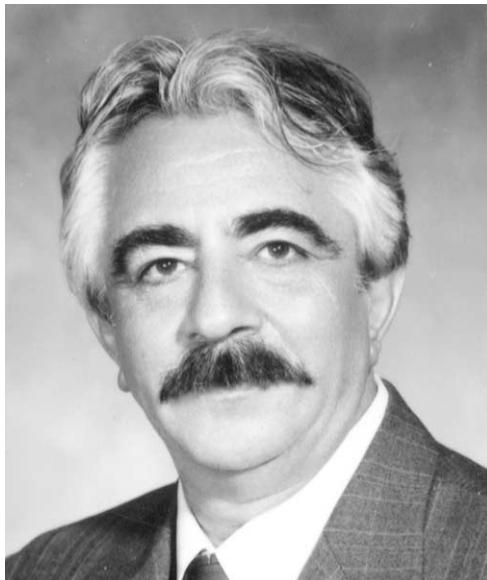
« LA RÉFORME Khatami, c'est fini, le modèle piétine et plafonne, alors que les revendications sociales et économiques continuent de monter en Iran ; il faut désormais passer à une autre phase, à un Khatami-II, qui fasse sauter le cadre constitutionnel actuel, celui de la dictature du Guide suprême et du droit divin ».

Épais et longs cheveux poivre et sel, moustache et sourcils en bataille, gueule rouée d'artiste rebelle, style homme d'affaires détendu, Fariborz Raïsdana est économiste en réalité. Il enseigne à l'Université Shahid Beheshti (USB) à Téhéran. Il milite aussi avec les forces émergentes de la société civile d'Iran en quête, dit-il, « de justice sociale et de démocratie participative ».

« Khatami a porté les espoirs des jeunes et des femmes en offrant le réformisme politique », explique-t-il autour d'un verre d'eau dans un restaurant montréalais appartenant à un Iranien. « Mais il a insisté pour travailler dans le cadre de la Constitution, qui impose la prééminence du Guide islamique, le *Vilayat-e-Faqih*, et qui depuis 1979 fait le nid d'une nouvelle bourgeoisie cléricale et bureaucratique ; l'Iran est bloqué, il faut que ça débloque ».

C'est la vision d'un militant du droit et de la justice qui a été souvent arrêté et détenu, voire battu dans la rue, comme il y a un mois à peine, par des inconnus l'accusant d'avoir critiqué le gouvernement.

« Je suis membre du Comité de défense des victimes des meurtres en série », explique Raïsdana, « meurtres en série » se référant à des « exécutions extrajudiciaires d'opposants politiques et d'auteurs critiques ». Dix-huit hauts fonctionnaires des Renseignements avec le général Fa-



Le professeur Fariborz Raïsdana.

rhad Nazari ont été acquittés dans ce dossier.

Mais Me Nasser Zarafchan, avocat des familles de deux écrivains tués, était condamné en mars par un tribunal militaire secret à cinq ans de prison et 70 coups de fouet pour avoir, selon la poursuite, « divulgué des informations confidentielles, et eu des armes et de l'alcool dans ses bureaux », fouillés en son absence.

« J'ai été agressé dans la rue par plusieurs individus après avoir déclaré que si Me Zarafchan n'est pas libéré, je divulguerais moi-même les dossiers en suspens car, n'étant pas avocat dans cette affaire, je ne suis tenu par aucun devoir de réserve », dit-il. « Au lieu de m'emmener à l'hôpital, les policiers m'ont jeté en cellule pour la nuit, avant de me déférer le lendemain devant un juge qui m'a libéré », poursuit-il, en montrant un poi-

gnet gauche surmonté d'une grosse bosse et articulant mal.

Brossant un portrait explosif des frustrations socio-économiques croissantes en Iran, le professeur Raïsdana parle de 4,5 millions de chômeurs (sur une population active de 19 millions, et une population totale de 64 millions d'Iraniens) ; il parle de 1,6 million d'étudiants d'université, dont « seulement 10 % oeuvrent dans les associations islamiques », les autres préférant « des groupements culturels et scientifiques » ; il parle aussi des 80 % de travailleurs non syndiqués « parce qu'ils ont peur des unions islamiques », et de la croissance des « syndicats indépendants » — il est lui-même conseiller de 16 de ces syndicats ; et il parle de la multiplication d'ONG impliquant de plus en plus de femmes.

« Nous pouvons compter sur 60 députés, parmi les 280 du Majlis, que l'on juge relativement progressistes. Mais trois d'entre eux ont été en prison, 10 autres ont été inculpés de crimes divers. Les députés en Iran ne jouissent pas d'immunité parlementaire, l'appareil judiciaire est omnipotent, relevant de l'autorité divine du Guide ou *Faqih* », poursuit le militant iranien, qui effectue une tournée de conférences au Canada à l'invitation de la Fondation Sokhan-Azad (Libre Expression).

« Les forces montantes finiront par entraîner l'Ordre dominant à s'adapter. Je le crois. Un Khatami-II et un Khatami-III sont fort probables. Mais la violence est possible aussi. Les multiples forces armées peuvent refuser de lâcher prise. Mais je sais aussi que le clergé intègre et sincère veut libérer la religion de l'emprise de la politique, car la politique oblige à mentir tout le temps, et elle détient la religion en otage. »

Les deux Corées ouvrent leur frontière commune

JUN KWANWOO
Agence France-Presse

DORASAN — Dernière frontière issue de la guerre froide, la zone démilitarisée (DMZ) séparant hermétiquement depuis un demi-siècle les deux Corées a été symboliquement rouverte hier à Dorasan.

Pour la première fois depuis 1953, des soldats sud-coréens ont ouvert un portail métallique permettant de franchir le grillage de barbelés de trois mètres de haut et d'accéder à la longue bande de terre servant de frontière entre le Nord communiste et le Sud allié des États-Unis.

En présence de responsables et d'hommes politiques sud-coréens et de diplomates étrangers, une jeune fille vêtue de blanc ayant une rose rouge à la main et symbolisant le Nord a surgi de derrière le grillage pour rejoindre un jeune homme, habillé en noir et représentant le Sud, tenant également une rose.

Accompagnée de feux d'artifice, cette cérémonie télédiffusée a précédé l'ouverture d'un chantier devant permettre le prochain rétablissement des liaisons routières et ferroviaires entre les deux pays interrompues depuis la guerre.

Kim Suk-Soo, premier ministre désigné de Corée du Sud, a souligné que cet événement inaugurerait une « nouvelle ère » tandis que le président russe Vladimir Poutine a envoyé un message de félicitations.

Longue de 250 km sur 4 km de large, s'étirant d'une côte à l'autre, la zone démilitarisée coupe en deux, au 38e parallèle, la péninsule coréenne depuis la fin de la guerre de Corée en 1953. Inhabitée, elle est couverte de champs de millions de mines, que des militaires des deux pays commencent à nettoyer aujourd'hui.

maintenant OUVERT!



CHAUSSURES

à la **PLACE MONTRÉAL TRUST**luca ferri
COLLECTIONà partir de
69⁹⁹économisez jusqu'à 20 \$
comparable jusqu'à 90 \$
femmes99⁹⁹
comparable à 180 \$Steps
BY HUSH PUPPIES**79⁹⁹**économisez 30 \$
comparable
jusqu'à 110 \$
hommesNUNN
BUSH

FUJIBI

49⁹⁹économisez 60 \$
comparable à 110 \$
femmes

Columbia®

**69⁹⁹**économisez 60 \$
comparable à 130 \$
hommes**4 JOURS
SEULEMENT!****DOUBLEZ VOS POINTS-
ESTAMPES DU CLUB GLOBO!**Demandez votre carte de
fidélité du Club Globo!

Meilleures marques, meilleurs prix

PLACE MONTRÉAL TRUST
1500, avenue McGill College
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 286-5422

HEURES D'OUVERTURE

lundi à vendredi 10h à 21h
samedi 9h30 à 17h
dimanche 12h à 17h

Papon est mis en liberté

d'après AFP

PARIS — Un peu moins de trois ans après son incarcération en octobre 1999, Maurice Papon, 92 ans, condamné pour la déportation de juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, a été mis en liberté hier par la cour d'appel de Paris en raison de son état de santé jugé « durablement incompatible avec la détention ».

L'ancien fonctionnaire du régime collaborationniste de Vichy avait été condamné le 2 avril 1998 à 10 ans de réclusion criminelle pour sa responsabilité dans la déportation de plus de 1500 juifs dans le Sud-Ouest entre 1942 et 1944.

Il a franchi sans aide les portes de la maison d'arrêt parisienne de la Santé pour s'enfuir dans le véhicule de Jean-Marc Va-

raut, l'un de ses avocats. Il était protégé des journalistes par un cordon d'une trentaine de CRS, alors que des riverains postés à leurs fenêtres et des passants criaient « assassin », « Papon en prison », « c'est honteux ».

L'État d'Israël s'est élevé contre la mise en liberté. « C'est un décision difficile pour nous (Israéliens) compte tenu des crimes abominables dont Papon était accusé », a déclaré le chef de l'État, Moshé Katzav. « J'attends du peuple français qu'il ne considère pas ces crimes avec légèreté », a-t-il ajouté.

Le ministre français de la Justice, Dominique Perben, a déclaré qu'il « prenait acte » de cette décision de la justice tout en soulignant qu'elle était « contraire au point de vue » du ministère. Il a précisé qu'il analyserait le texte de la décision pour voir si un pouvoi en cassation était possible.

Premier attentat suicide en Israël depuis 6 semaines

d'après AFP

JÉRUSALEM — Un attentat suicide perpétré hier près d'une station d'autobus dans le nord d'Israël a tué un policier israélien, outre le kamikaze palestinien, rompant une accalmie de plus de six semaines.

Il s'agissait du premier attentat suicide en Israël depuis le 4 août. Un kamikaze palestinien avait alors tué neuf personnes au carrefour Meron, en Haute-Galilée (Nord), et blessé une cinquantaine d'autres.

La tension est également brutalement montée en Cisjordanie, où un Israélien a été tué dans une attaque palestinienne, quelques heures après la découverte du corps d'un colon israélien âgé de 67 ans, abattu d'une balle dans la tête, au nord de Jérusalem.

Le kamikaze a tué un policier et a blessé deux personnes en se faisant exploser près d'une station d'autobus à l'entrée de la ville arabe israélienne d'Oum El-Fahm, située à une dizaine de kilomètres de la ville palestinienne de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie.

Selon la police, le kamikaze avait l'intention de monter dans un autobus qui l'aurait emmené plus loin à l'intérieur du territoire israélien. Il a actionné l'explosif qu'il portait quand des policiers se sont approchés de lui, tuant un policier et blessant un autre, ainsi qu'un civil.

Dans la nuit de mardi à hier, un membre des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, Tarek Bisharat, 23 ans, a été tué par l'armée dans la localité autonome de Tammoun, près de Jénine, selon une source palestinienne. Un autre membre du groupe, qui accompagnait Bisharat, a été blessé et fait prisonnier.

Plus tôt dans la journée d'hier, un Arabe israélien a été tué et un travailleur roumain blessé par des Palestiniens qui ont ouvert le feu sur leur véhicule près de la colonie de Chaked, dans le nord de la Cisjordanie, selon des sources militaires.

Ces morts portent à 2501 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000, dont 1844 du côté palestinien et 607 du côté israélien.

L'attentat d'hier « est le résultat de l'inaction complète de l'Autorité palestinienne, qui ne fait absolument rien pour empêcher que les organisations terroristes envoient leurs hommes se suicider en Israël », a déclaré un porte-parole du gouvernement israélien, Avi Pazner.

Selon lui, l'accalmie enregistrée depuis un mois et demi était due à « la présence de l'armée israélienne » en Cisjordanie, qui a « permis d'éviter que le nombre d'attaques soit plus important ».

Depuis une vague d'attentats meurtriers en Israël, l'armée a réoccupé à la mi-juin la plupart des grandes villes autonomes palestiniennes de Cisjordanie.

Un haut responsable palestinien a de son côté rejeté sur Israël la responsabilité de l'attentat suicide, « qui est la conséquence de l'occupation prolongée des territoires palestiniens et des massacres commis contre notre peuple », selon Nabil Abou Roudeina, conseiller du président palestinien Yasser Arafat.

Il s'est cependant abstenu de condamner officiellement l'attentat, alors que l'Autorité palestinienne rejette d'habitude les attaques en Israël même.

GRANDE OUVERTURE

Lingerie & COMPAGNIE

PLACE MONTRÉAL TRUST
19 SEPTEMBRE 2002

LA PLUS VASTE BOUTIQUE DE LINGERIE AU CANADA
13 000 pi ca de DESSOUS, LINGERIE DE CHARME ET VÊTEMENTS DE NUIT
POUR FEMMES, HOMMES ET FILLETES

MÉTROPOLITAIN 4275, Boul. Métropolitain Est (Entre Pie IX & Viau) • (514) 729-4328
CENTRE RIOCAN 3204, rue Jean-Yves, Kirkland • (514) 636-9288
Le choix peut varier selon les magasins. Prix en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks.

PROMOTION

60% SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES EN BOÎTE
DE RABAIS **WONDERBRA • TRIUMPH • WARNER'S**
En vigueur les 19 et 20 septembre 2002 ou jusqu'à l'épuisement des stocks

ROBE DE NUIT LONGUE EN VELOURS Marine ou Bourgogne Style: 06120* 14⁹⁹ Rég.: 99 ⁹⁵	NUISSETTE EN SATIN Couleurs assorties 9⁹⁹ Rég.: 24 ⁹⁵
SOUTIENS-GORGE TRIUMPH, VOGUE, WONDERBRA, DAISYFRESH À PARTIR DE 6⁹⁹	PYJAMAS EN FINETTE sur certains modèles seulement À PARTIR DE 24⁹⁹ Rég.: 44 ⁹⁵
BAS Filodoro ou Philippe Matignon 50% DE RABAIS	HANES CULOTTES POUR FILLETES 3 POUR 3⁹⁵ En vigueur du 19 au 22 septembre ou jusqu'à l'épuisement des stocks.
VÊTEMENTS DE NUIT sur la marchandise sélectionnée seulement NUISSETTE Rég.: 24 ⁹⁵ 4⁹⁹ PYJAMA SHORT Rég.: 34 ⁹⁵ 5⁹⁹ DUO CAMISOLE ET PANTALON Rég.: 34 ⁹⁵ 6⁹⁹ PYJAMA LONG Rég.: 39 ⁹⁵ 7⁹⁹	CALEÇONS POUR HOMMES SPALDING 1⁹⁹ Rég.: 8 ⁹⁹
T-SHIRT POUR HOMMES Style: 0945-M En vigueur du 18 au 22 septembre ou jusqu'à l'épuisement des stocks. 2⁹⁹ Rég.: 14 ⁹⁹	CALVIN KLEIN SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES En vigueur du 19 septembre au 7 octobre ou jusqu'à l'épuisement des stocks. 25% DE RABAIS
PANTALONS DE PYJAMA ASSORTIS POUR HOMMES 14⁹⁹ Rég.: 29 ⁹⁵	RALPH LAUREN SOUTIENS-GORGE sur certains modèles seulement À PARTIR DE 9⁹⁹
CALVIN KLEIN CHEMISE DE NUIT OU NUISSETTE sur certains modèles seulement 50% DE RABAIS	
* CULOTTE GRATUITE avec tout achat de 20 \$ ou plus, avant taxes. * Sur certains modèles seulement, jusqu'à l'épuisement des stocks. L'offre prend fin le 22 septembre 2002. 4145910	

l'émotion en boîte

De notre collection Architecture, en argent sterling et en or 18 carats : boutons de manchette, 215 \$; porte-clés, 110 \$.



BIRKS
ARTICLES CADEAUX. depuis 1879

1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

LES PETITES ANNONCES 987 - VENDU

Ca Presse

ÉPOUSTOUFLANTE!

Le décompte Hyundai est commencé!

LOUEZ à partir de 249 \$* par mois/48 mois

0\$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

TIBURON 2003

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GÉNÉRATION TIBURON

0% FINANCEMENT À L'ACHAT DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

GARANTIE 5 ANS
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE :
5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / kilométrage illimité)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

DE SÉRIE :

- MOTEUR 2,0 LITRES À DACT
- TRANSMISSION MANUELLE À 5 RAPPORTS
- RADIO STÉRÉO AM/FM/CD ET 6 HAUT-PARLEURS
- GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS DÉGIVRANTS À COMMANDES ÉLECTRIQUES
- ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 16 PO
- PNEUS RADIAUX DE PERFORMANCE MICHELIN P205/55R-16
- PHARES ANTIBROUILARDS
- ET BEAUCOUP PLUS!

PDSF 19 995 \$

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI

Photo à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2003 à partir de 249 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 11 962 \$. Comptant de 1 895 \$, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2002. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 septembre 2002.

Forum



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Le ministre Legault a remis mardi les bulletins de santé aux hôpitaux de la province. Selon les évaluations du ministre, les urgences de Montréal ont les pires notes.

Pour éviter les « E »

JANA HAVRANKOVA
L'auteure est médecin endocrinologue à l'hôpital Saint-Luc du CHUM.

Cher collègues professionnels de la santé du CHUM,

JE VOUS écris à propos de la note « E » qui nous a été décernée par le ministre Legault pour les urgences du CHUM.

Profondément affectée par cette note qui s'applique à la performance de nos urgences, j'ai conçu un programme qui nous permettra de remonter la côte :

> Ne jamais accepter de soigner les pa-

tients qui ont des problèmes de santé graves ; ils risquent d'avoir besoin d'aller à l'urgence ;

> Ne jamais accepter le transfert des hôpitaux périphériques ; qu'ils se débrouillent avec leurs problèmes, même s'il ne sont pas équipés pour ;

> Ne pas faire des chirurgies compliquées (par exemple des transplantations) ; cela risque de générer des complications, des séjours prolongés et les lits occupés. Ce qui fait qu'il n'y a pas de place à l'étage pour les patients de l'urgence ;

> Donner congé à tous les patients du mo-

ment qu'ils ouvrent l'oeil et ne tombent plus par terre ;

> Humilier systématiquement les familles qui n'en peuvent plus de s'occuper de leurs parents malades ; certains vont craquer et amener leurs petits vieux, cela va faire de la place à l'étage ;

> Ne pas trop soigner les personnes âgées ; elles risquent de devenir « chroniques » et d'encombrer les lits en attendant le transfert vers les soins prolongés ;

> Ne jamais permettre à un médecin en formation de voir un patient à l'urgence ; cela prend du temps ;

> Déménager l'hôpital à l'extérieur du

centre-ville ; on évitera tous les problèmes de toxicos, clochards, pauvres...

> À l'urgence, lorsque le problème semble trop compliqué, donner le congé au plus vite. Si on demande des consultants les patients risquent de rester à l'urgence plus longtemps.

J'espère que les solutions proposées nous permettront d'obtenir un « A » la prochaine fois et la médaille de performance du ministère.

En attendant que le gouvernement y voit clair, on va essayer de trouver consolation dans le fait que la satisfaction globale des patients nous vaut actuellement un « B »...

Virage à 180°

L'ADQ propose de tourner le dos à ce qui a été l'essentiel de la Révolution tranquille



YVES MARTIN
L'auteur a été haut-fonctionnaire du gouvernement du Québec et conseiller politique des premiers ministres Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry.

AU DELÀ des slogans (« un vrai changement », par exemple), au delà des images (jeunesse, nouveauté...), on ne s'est vraiment pas encore arrêté, ni dans les médias ni chez les intellectuels ou les analystes politiques, sur le sens et la portée du projet proposé par l'Action démocratique du Québec (ADQ). Or, bien loin d'être une simple plateforme électorale de rechange, ce projet constitue une profonde mise en cause de l'identité collective des Québécoises et des Québécois.

En quoi le projet de l'ADQ met-il en cause l'identité collective québécoise ? Pour n'en retenir que les deux dimensions les plus déterminantes, d'une part, par la conception qu'il véhicule du rôle de l'État et, d'autre part et peut-être surtout, par sa façon d'aborder l'éducation.

Négation du politique

Il est tout à fait légitime de s'interroger de temps à autre sur l'étendue et la nature du rôle de l'État, au Québec comme ailleurs. Mais le fondement de la réflexion ne peut pas être le même au Québec, dans les provinces du Canada anglais ou dans les États des États-Unis, ou encore dans des États souverains fermement établis.

S'agissant du rôle de l'État, il y a eu et il y a encore un « modèle québécois » parce que la société québécoise a pris conscience, il y a une quarantaine d'années, du besoin de « son » État — ou en tout cas de ce qu'il a d'État pour le moment —, d'un État suffisamment fort et dynamique pour lui permettre de se développer selon les exigences propres à sa spécificité, à son identité. De toute évidence, les provinces du Canada anglais ou les États de nos voisins du sud n'ont pas ce même besoin. Pour assurer leur développement collectif, les unes et les autres peuvent à la fois s'appuyer sur leur gouvernement plus immédiat et sur un gouvernement central qu'ils considèrent tout

naturellement comme leur gouvernement national.

Le Québec a besoin de son État s'il veut tenir à être pour l'essentiel le maître-d'oeuvre de son développement culturel dans toutes ses dimensions — langue, éducation, arts et lettres, patrimoine —, à exercer son leadership de promoteur et d'accompagnateur du développement économique et du développement régional, à se doter de politiques sociales (santé, bien-être, famille, justice, environnement) accordées à ses valeurs propres, à maintenir une présence internationale et une autonomie fiscale compatibles avec son présent statut constitutionnel.

Réduire la taille de la fonction publique québécoise : peut-être, mais ce ne saurait être un objectif en soi, sans encore une fois prendre en compte les exigences particulières de la gestion publique au Québec, qu'il s'agisse des domaines de la culture et de la langue, de la politique familiale ou du revenu pour ne citer que quelques exemples. Promettre de réduire d'entrée de jeu de façon substantielle la fonction publique, sans autre forme de procès, traduit le peu de cas qu'on fait, consciemment ou inconsciemment, de la spécificité du Québec comme société et comme collectivité nationale, pour l'heure en tant que partie de la fédération canadienne. Si cette dimension est plus ou moins évacuée du débat, c'est en définitive à une négation du politique, de ce qui constitue le fondement de l'aménagement de la vie collective, auquel on assistera au Québec. (...)

Les « bons d'éducation » : démission collective

Les vues de l'ADQ en matière d'éducation vont plus loin quant à leurs conséquences sur l'avenir du Québec comme société, comme peuple, comme nation.

L'ADQ n'a évidemment pas inventé l'idée des « bons d'éducation » que les parents utiliseraient pour inscrire leurs enfants dans les écoles de leur choix. Cette idée circule dans les milieux de droite états-uniens depuis au moins quarante ou cinquante ans. L'Union nationale l'avait d'ailleurs inscrite dans son programme électoral de 1966 : « Relier les subventions à l'enfant afin de lui permettre de fréquenter l'école de son choix ; les



Mario Dumont

« Il faut prendre au sérieux l'ADQ quand elle affirme représenter un « vrai changement » ; ce qu'il faut bien voir, c'est de quel changement il s'agit. »

calculer d'après le coût per capita de l'enseignement public. » On avait fait campagne autour d'un slogan, ma foi assez bien trouvé : « La subvention suit l'élève. »

Portée au pouvoir en juin 1966, l'Union nationale a vite oublié son slogan et sa promesse électorale, parce que le nouveau gouvernement de Daniel Johnson père s'est d'emblée convaincu de l'incompatibilité entre l'orientation retenue pour la campagne électorale et la nécessité pour le Québec de se doter d'un véritable système d'éducation, conformément aux recommandations toutes fraîches du Rapport Parent, qui faisaient largement consensus au sein de la population.

Par définition, il y aurait effectivement incompatibilité entre

l'instauration du « bon d'éducation » et le maintien, à terme, d'un système d'éducation primaire et secondaire (pourquoi pas collégial également ?). Le secteur public devrait logiquement disparaître. Qui accepterait en effet d'en assumer localement la responsabilité si ce secteur devait se contenter de la subvention de base alors que le secteur privé serait normalement libre — c'est de la nature même du privé — d'y ajouter des droits de scolarité, les milieux les plus riches drainant les meilleures ressources pédagogiques, les meilleurs enseignants et, évidemment, la crème des élèves soigneusement sélectionnés ?

Comment par ailleurs arriverait-on à maintenir, dans un tel con-

texte de libre choix, des politiques nationales telles que celles qui prévalent aujourd'hui en ce qui a trait à la langue de l'enseignement en vertu de la Charte de la langue française et même aux programmes d'études nationaux ? On a du mal à imaginer le paysage qu'offrirait l'éducation au Québec, une fois démantelé le système mis en place durant les années 1960 et qui a atteint aujourd'hui une maturité tout à fait comparable aux réalités correspondantes dans les autres sociétés développées.

Or, il n'y a rien d'aussi fondamental pour l'existence et le développement d'une société que son système d'éducation. Pour le Québec, la démonstration n'est pas à faire, à moins encore une fois de banaliser et même de nier les exigences de sa spécificité culturelle, de ses traits propres comme peuple, comme nation. (...)

Il est presque inconcevable qu'un parti propose aujourd'hui au Québec une politique qui entraînerait la disparition plus ou moins rapide de ce qui constitue incontestablement l'armature fondamentale de la structure d'une nation, son système d'éducation. Il n'est pas nécessaire d'être souverainiste pour ne pas souhaiter qu'advienne une réalité qui refléterait un tel abandon, une telle démission collective.

Tourner le dos à la Révolution tranquille

Il faut prendre au sérieux l'ADQ quand elle affirme représenter un « vrai changement ». Ce qu'il faut bien voir, c'est de quel changement il s'agit. S'il ne s'agissait que d'un virage à droite, on pourrait n'y voir qu'un phénomène d'alternance par rapport à une autre conception de la solidarité sociale. Mais il s'agit d'un virage d'une tout autre portée. L'ADQ propose en réalité aux Québécoises et aux Québécois de faire un tour complet sur eux-mêmes et de tourner le dos à ce qui a été l'essentiel de la Révolution tranquille : la manifestation d'une volonté de prise en charge par le Québec de son destin politique. On peut ne pas partager la conviction que cette prise en charge devrait atteindre sa plénitude dans l'accession à la souveraineté politique, mais faut-il pour autant prendre le risque de choix politiques qui conduiraient dans les faits à une renonciation ?

Forum

La Presse

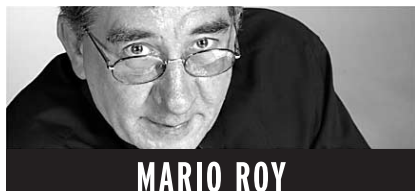
ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

«Peinturée dans le coin...»



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Rendre Saddam Hussein inoffensif est légitime et nécessaire. Le renverser serait certes un grand pas pour l'humanité. Mais le côté arbitraire, risqué, de l'entreprise qui consisterait à libérer les Irakiens de leur tortionnaire ne la rend guère souhaitable. Ni, en réalité, praticable. À moins de passer par profits et pertes les vies humaines, plus la lourde perturbation de l'équilibre géopolitique, plus les 100 à 200 milliards (US) de coûts militaires directs, plus la totale inconnue qu'est un Irak post-Saddam, que l'opération inscrirait à la colonne des débits.

C'est pourquoi le discours agaçant de bellicisme que tient George W. Bush depuis sa prestation — par ailleurs remarquable — devant l'assemblée générale des Nations unies, il y a une semaine, devient de plus en plus inquiétant.

Non qu'il ait globalement tort. Car, c'est vrai, le dictateur irakien n'est pas fiable, c'est le moins qu'on puisse dire. Et il y a de fortes chances que l'intention exprimée par l'Irak d'accueillir à nouveau les inspecteurs de l'ONU ne soit, en effet, qu'une mesure dilatoire. Néanmoins, il faut courir le risque : la guerre totale est la dernière option envisageable.

Or, le président américain donne aujourd'hui la désagréable impression qu'il ne sera guère satisfait avant d'en arriver à ce point.

■ ■ ■

À la longue, ça devient une constante à la Maison-Blanche, sous Bush fils, que d'alterner entre rationalité et humeur. Entre réel sens de l'Histoire et apparente improvisation.

Il faut comprendre que Saddam Hussein n'est pas le seul que cette attitude menace : l'ONU elle-même, qui est déjà une organisation faiblarde et désorientée, se voit ainsi de plus en plus *peinturée dans le coin*, comme on dit à la Sorbonne. Une situation guère génératrice de gestes efficaces et mesurés.

Pourtant, c'est l'ONU qui doit impérativement agir en ne se laissant ni bernier, ni impressionner, ni

par Hussein, ni par Bush.

Tout milite, par exemple, en faveur de l'adoption d'une résolution plus musclée, pourvue d'un échéancier, qui aurait pour but de passer à l'Irak le message d'une grande détermination de la part des Nations unies. Exactement comme le réclament les Américains.

C'est aux étapes suivantes, cependant, s'il advenait que des difficultés entravent le travail des inspecteurs (comme ce fut le cas en 1991, en 1992, en 1993, en 1996, en 1997 et en 1998 : tristes précédents historiques...), que l'ONU se doit de ne pas abandonner aux États-Unis l'initiative dans ce conflit larvé.

Si on s'en tient à l'objectif réel, en effet, qui est de désarmer l'Irak et non de renverser le régime, une panoplie de moyens de coercition et de destruction sélective est disponible. Un resserrement — et un meilleur ciblage — des sanctions économiques est envisageable. Tout comme le sont des frappes aériennes sur des sites que, n'en doutons pas, les services secrets ont déjà identifiés comme liés à l'armement.

Rien de cela n'est d'une efficacité absolue et garantie, soit. Mais c'est tout de même préférable à l'inaction ou à la guerre totale.

■ ■ ■

Cela dit, il faut constater, hélas !, qu'il n'y a rien comme la menace pour faire bouger les choses.

Historiquement, c'est l'attitude dure de l'ex-président Ronald Reagan, par exemple, qui a hâté la chute de l'URSS. Et qui a ouvert le plus grand territoire national de la planète à des changements qui, au prix de difficultés énormes, certes, pourraient conduire ces populations à quelque chose qui ressemble au début du commencement d'une relative normalité.

Saddam Hussein adore la guerre et les armes, on le sait ; mais il accorde encore plus de prix à sa propre survie. C'est, comparé entre autres aux kamikazes du 11 septembre, une « faiblesse » susceptible d'être exploitée. George W. Bush a visiblement un agenda centré sur un objectif précis : en finir avec le dictateur irakien. Mais, aussi unilatéraliste soit-il, il n'est pas totalement ignorant du fait que son pays n'est pas seul sur la planète...

Entre les deux, en somme, l'ONU a la chance de prouver qu'elle existe vraiment.

Au nom de tous les parents



MICHÈLE OUMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Devant la facture de 30 millions qui risque de lui tomber sur la tête à la suite du recours collectif intenté par les parents, l'Alliance des professeurs panique.

Pas question de pleurer sur son sort. Le syndicat, qui regroupe les 7300 enseignants de la Commission scolaire de Montréal, a couru après le trouble, défié la loi en organisant une grève illégale de trois jours en novembre et jeté les parents dans l'embarras sans verser une larme de compassion.

Depuis que la Cour supérieure a autorisé le recours collectif le 3 septembre, le syndicat essaie de persuader les 100 000 parents concernés de se désister et de ne pas réclamer les 300 \$ de dommages exigés par la poursuite. L'Alliance a 60 jours pour battre le rappel des parents.

L'Alliance a décidé d'utiliser les traditionnelles rencontres de la rentrée pour convaincre les parents du bien-fondé de sa cause. Elle y envoie ses émissaires qui accostent les parents avec un dépliant et un formulaire de désistement.

Le dépliant explique le contexte et conclut : « Les parents qui se dissocieront de ce recours collectif manifesteront aussi par leur geste leur appréciation du travail du personnel enseignant. » Et ceux qui ne se désistent pas sont-ils de mauvais parents incapables d'apprécier le dévouement des profs ?

Cette stratégie porte un nom : intimidation. Comment un parent

peut-il réagir lorsqu'un camarade syndiqué de l'Alliance lui explique qu'il doit se désister afin de maintenir un « climat serein et productif pour les élèves » ? L'Alliance mélange les cartes. L'école est un lieu neutre et sacré où les parents ont le droit de rencontrer les enseignants en toute tranquillité, sans être pris dans des batailles syndicales.

À peine 25 000 parents assistent à ces réunions de la rentrée. Comment rejoindre les 75 000 autres ? Dans son dépliant, l'Alliance encourage les parents à contacter « le prof de votre enfant pour obtenir un formulaire ». Les élèves sont transformés en boîte aux lettres. L'Alliance crée une situation malsaine. Certains enseignants sont très militants et ils ne manqueront pas de noter les « bons » parents solidaires qui se procurent le formulaire de désistement par le biais de leur enfant.

Pendant ce temps, la Commission scolaire émet une directive torturée où elle autorise les membres de l'Alliance à contacter les parents à l'école mais seulement à la fin des rencontres. Elle n'est pas foutue de défendre le caractère neutre de ses établissements. À moins qu'elle ne ferme complaisamment les yeux de peur de heurter son syndicat très-très militant.

L'Alliance des professeurs a mauvaise réputation. C'est l'enfant terrible de la CSQ, l'équivalent des cols bleus de Montréal, sans les gros bras. En novembre, lors de la grève, la Commission scolaire était prête à laisser ses services de garde ouverts afin de dépanner les parents. Le syndicat s'y est opposé, obligeant du même coup des milliers de parents mal pris à improviser pour trouver une gardienne. Aujourd'hui, ils exigent réparation. Ils ont bien raison.

BULLETIN DE SANTÉ DES HÔPITAUX



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

l'administration de la santé au Québec ?

ALAIN SAMSON

Un coeur qui bat de reconnaissance

JE SUIS tanné d'entendre toutes sortes d'âneries de la bouche de nos politiciens et groupes d'intérêts à propos de notre réseau hospitalier. Avez-vous déjà vraiment été malade pour débâter autant sur ce qui peut vous sauver la vie. En juin 1978, à la suite d'un infarctus on m'a transporté par ambulance à l'hôpital Bellechasse où grâce à un personnel efficace on a réussi à me stabiliser ; transporté à l'Institut de cardiologie, j'ai été traité comme un coq en pâte avant et après ma chirurgie pour trois pontages coronariens. J'avais 35 ans et trois enfants en bas âge. En octobre 1999, à la suite d'un examen de routine on m'envoie immédiatement à l'urgence de ce même institut où je subis quatre jours plus tard trois autres pontages coronariens. J'ai un coeur qui bat de reconnaissance pour Lui, pour ce pays et pour tous ceux et celles à qui je dois la vie.

ARNOLD LAFOREST
Anjou

Encore plus loin

L'ARTICLE de Charles Côté (Faites votre propre Kyoto, le 16 sept. 2002) était fort intéressant car il ramenait le débat sur le

protocole de Kyoto au niveau des choix personnels que nous avons tous à faire au quotidien pour contribuer collectivement à la réduction des émissions des GES (gaz à effet de serre). Bien que certaines des suggestions étaient assez évidentes (choix d'un véhicule plus modeste par exemple), d'autres étaient certainement nouvelles pour plusieurs lecteurs, par exemple l'achat de fruits et légumes produits localement, ou encore le choix de vacances moins polluantes.

Pour ma part, je crois qu'il faut aller encore plus loin, en particulier pour réduire les déplacements inutiles en automobile. Combien de sorties de quelques km pourraient être remplacées par une bonne marche, une balade en patins à roues alignées ou un tour à vélo ? Il faut cesser d'associer marche ou vélo aux loisirs et l'auto aux « commissions ». Peu de gens réalisent tout ce qu'on peut transporter sur un porte-bagages de vélo. Je suis convaincu qu'il est possible de réduire nos émissions polluantes, bien sûr en favorisant les plus petits véhicules, mais aussi en modifiant la vilaine habitude de « prendre le char » pour aller au dépanneur, reconduire les gamins à l'école ou autres.

On pourrait s'imaginer Pierre Légaré nous lancer dans un de ses monologues « Pourquoi est-ce que les gens prennent leur auto pour aller au gym et y courir sur un tapis roulant, plutôt que de courir pour aller au gym ? »

JEAN-FRANÇOIS GINGRAS
Ile Bizard

Un peu de discrétion

Monsieur Pratte,

JE SUIS tout à fait d'accord avec votre éditorial du 17 septembre sur la « blonde » du PM. En effet, il faut se rappeler que, dans le passé, il y a eu une Madame Lysette Lapointe, surnommée Zé-zette, qui un peu trop exubérante a quelques fois fait la manchette. Par contre mesdames Bourassa, Bouchard et Charest sont toujours restées dans l'ombre de leur mari et les gens apprécient ce comportement.

Je ne peux croire que Monsieur Landry permet ça afin de mousser son image, qui est au plus bas en ce moment ; si tel est le cas, il aurait vraiment besoin de changer de conseillers.

RUTH LAFONTAINE

La blonde du PM à la maison ?

M. PRATTE se demande si Bernard Landry n'emprunte pas une pente dangereuse, étant donné que sa conjointe, Chantal Renaud, est pour le moins visible ces temps-ci dans les médias.

Je me questionne à savoir quel peut-être ce danger, car après avoir lu une entrevue de Mme Renaud dans *Le Soleil* du 22 juin dernier, il m'est apparu évident que cette femme n'avait pas



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Chantal Renaud a accompagné le premier ministre Bernard Landry lors de la conférence des premiers ministres à Halifax, en août dernier.

l'intention de transformer sa vie amoureuse en *soap opera* et qu'elle savait maintenir une forme de discrétion tout à fait légitime concernant ses rapports avec M. Landry.

Comme vous le laissez entendre, Chantal Renaud fait peut-être partie de l'arsenal partisan visant à mousser la popularité du PQ. Toutefois, vous

devez admettre que contrairement à la plupart des conjointes des premiers ministres, Chantal Renaud est une personnalité publique. Elle l'était d'ailleurs bien avant que Bernard Landry en devienne une. Alors, devrait-elle rester à la maison afin que vous soyez rassuré, M. Pratte ?

ALAIN DENIS
Montréal

Forum

De la vision

L'application du protocole de Kyoto demandera aux promoteurs canadiens d'être capables de regarder dix ans, vingt ans, trente ans dans l'avenir

JEAN CHRÉTIE
Nous vous présentons ici un extrait du discours prononcé hier soir par le premier ministre, à Calgary, à l'occasion d'une rencontre du Parti libéral du Canada.

LA SEULE mention du mot Kyoto dans cette salle pourrait risquer de jeter un froid suffisant en soi pour contrer le réchauffement de la planète. Mais, sérieusement, j'aimerais mentionner d'abord certains points fondamentaux sur lesquels nous sommes tous d'accord.

Premièrement, nous sommes tous d'accord sur le fait que la santé et le bien-être des générations à venir exigent une action internationale concertée contre le changement climatique. On peut débattre de la façon de s'y prendre, mais pas de la nécessité d'agir.

Deuxièmement, nous reconnaissons tous que le succès nécessitera des efforts et des ressources et que, sans une économie vigoureuse et un climat propice aux investissements, nous ne disposerons simplement pas des ressources nécessaires. Par conséquent, il faut éviter à tout prix de compromettre nos perspectives et notre avenir économiques.

Troisièmement, en tant que Canadiens, nous nous entendons tous sur la nécessité d'agir au Canada d'une manière juste et responsable qui répartit le fardeau et le risque équitablement entre les différents secteurs de l'économie et régions du pays. Entre les producteurs et les consommateurs. Entre les particuliers et les entreprises. Entre les citoyens et les gouvernements.

Quatrièmement, nous sommes tous conscients que les technologies nécessaires pour lutter efficacement contre le changement climatique offrent des possibilités économiques exceptionnelles. Il faudrait maximiser pour le Canada les retombées de la mise au point de nouvelles technologies environnementales.

Préoccupations albertaines

J'aimerais maintenant aborder certaines des préoccupations que vous avez en Alberta. Selon la rhétorique, Kyoto est un poignard posé sur le coeur de l'économie albertaine. C'est tout simplement faux. Je sais que les soi-disant gros émetteurs dans le secteur de l'énergie, dans les services publics et dans le secteur manufacturier ont exprimé des préoccupations légitimes très sérieuses.

J'ai amené avec moi d'Ottawa certains des plus hauts représentants du gouvernement pour participer à une réunion que j'ai eue cet après-midi à Calgary avec des chefs d'industrie afin d'entendre leurs préoccupations. Je les ai assurés que nos consultations avec eux au cours des prochaines semaines, sous la direction du sous-ministre des Ressources naturelles, seront intenses, réelles et productives. J'ai réaffirmé que nous pouvons — que nous devons — travailler ensemble en toute bonne foi. Ces consultations contribueront grandement à façonner le plan de mise en oeuvre que nous produirons avant le vote au Parlement plus tard cette année.

J'aimerais vous dire quelques mots à titre personnel.

Je suis très fier des réalisations économiques du Canada depuis que je suis devenu premier ministre. Je ne suis pas prêt à les mettre en jeu. Je suis très fier de ma contribution personnelle, à la fois comme ministre dans les années 70 puis comme premier ministre, à la mise en valeur des sables bitumineux. Je ne suis pas prêt à la mettre en jeu.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« Nous allons mettre en place un plan qui nous permettra de remplir nos responsabilités environnementales tout en tenant compte des points de vue des secteurs les plus touchés. » — Jean Chrétien

Je suis très fier de voir la croissance dynamique de l'économie albertaine — une croissance qui profite à l'ensemble du Canada. Je ne suis pas prêt à la mettre en jeu.

Je suis conscient que la façon dont nous choisirons de respecter nos obligations en vertu du Protocole de Kyoto devra tenir compte de l'importance du secteur des ressources naturelles dans l'économie canadienne. Et qu'elle devra tenir compte de notre position au sein de l'économie nord-américaine.

Approche multilatérale

Le Canada a choisi une approche multilatérale pour lutter contre le changement climatique. Je suis fermement convaincu que dans ce domaine comme dans d'autres, le monde est moins bien servi par l'unilatéralisme. Je déplore la décision des États-Unis de ne pas ratifier Kyoto. Cependant, le fait que les États-Unis ne ratifient pas Kyoto ne signifie pas que les États-Unis ne font rien. Et cela ne signifie pas que nous ne devons

rien faire. Les Américains prennent des mesures au niveau national et dans différents États. À divers égards, la Californie est à l'avant-garde du monde dans la lutte contre le changement climatique.

Je ne prétends pas qu'il sera facile d'atteindre nos objectifs en matière de changement climatique. Ce ne sera pas facile. Nous avons dix ans pour respecter nos obligations aux termes du Protocole. Mais nous pouvons progresser ensemble. L'industrie a beaucoup de bonnes idées à proposer, de même que les gouvernements des provinces, y compris celui de l'Alberta. Ces idées nous aideront beaucoup à remplir nos obligations. La technologie aura son rôle à jouer aussi.

Nous travaillons très fort à mettre en place le plan que j'ai mentionné tout à l'heure. Un plan qui réduira l'incertitude pour les entreprises et pour les investisseurs. Un plan qui nous permettra de remplir nos responsabilités environnementales tout en tenant compte des points de vue des secteurs les plus touchés.

Le plan ne répondra peut-être pas à toutes les questions possibles. Aucun plan ne pourrait le faire. Il y aura des rajustements au besoin à mesure que nous apprendrons et que nous travaillerons ensemble. Aucune entreprise dans une économie de marché ne fonctionne dans un environnement totalement exempt de risque. Je reconnais que nos obligations dans le cadre du Protocole de Kyoto sont une source d'incertitude pour vous. Notre tâche consiste à travailler avec vous à réduire cette incertitude autant que possible.

Donner des assurances

C'est ce que nous allons faire. Nous allons donner des assurances quant à la part du coût et du risque que nous demanderons à chaque secteur de la société d'assumer. De plus, nous dissiperons certaines craintes en donnant des assurances au sujet des mesures que nous ne prendrons jamais.

Mes amis, permettez-moi d'établir une analogie avec la mise en valeur des sables bitumineux. L'exploitation des sables bitumineux n'aurait jamais été entreprise si les promoteurs s'étaient préoccupés seulement des gains trimestriels immédiats. Ils ont eu assez de vision et de confiance pour regarder dix ans, vingt ans et trente ans dans l'avenir. Ils ont osé prendre des risques. Ils ont misé sur la découverte de nouvelles techniques pour rentabiliser l'extraction du pétrole — des techniques qui n'existaient pas à l'origine.

Les compagnies qui exploitent les sables bitumineux sont devenues des chefs de file mondiaux dans le domaine des technologies environnementales. Elles ont fait de grands progrès dans la réduction des émissions de carbone. Et elles savent qu'elles pourront faire encore mieux.

Les sables bitumineux sont une réussite exemplaire du Canada en ce sens que les promoteurs ont pris des risques, qu'ils ont vu grand et qu'ils ont pris au sérieux leur responsabilité envers les générations à venir. Et ils ont réussi au-delà de tout ce qu'ils avaient osé espérer. Ce qui a été accompli en Alberta dans l'exploitation des sables bitumineux, le Canada peut l'accomplir dans la réduction du changement climatique.

Si nous travaillons ensemble, si nous élargissons nos horizons et si nous laissons de côté la rhétorique, je suis persuadé que c'est un défi que les Canadiens peuvent relever. Nous allons atteindre nos objectifs d'une manière responsable, dans l'intérêt de l'économie, de l'environnement et des générations qui suivront.

« Un gars, c'est pas pareil... »

Le petit gars qui entre en maternelle constate vite que les seuls hommes dans l'école sont le concierge et l'enseignant en éducation physique



JEAN-GUY LEMERY
L'auteur a oeuvré 32 ans dans l'enseignement, dont 23 à la direction d'écoles.

JAI LU avec grand intérêt les réflexions de monsieur Guy Ferland, intitulées « Pôvres gars ! », dans *La Presse* de lundi dernier. Depuis 10 ans, je m'interroge aussi sur la problématique des garçons au primaire et au secondaire. Voici ce que je voudrais ajouter au débat.

Depuis 1975, l'écart de la réussite entre les garçons et les filles du primaire et du secondaire n'a pas changé même si le taux de réussite s'est amélioré dans les deux cas. Ainsi le décrochage s'établit dans les dernières années à 39 % chez les garçons et 28 % chez les filles. Comme plusieurs reviennent pour suivre leurs études, la diplomation au niveau secondaire 5 se situe à 77 % pour les garçons et à 88 % pour les filles, soit un écart de 11 %, le même depuis 20 ans.

Mais si nous regardons les résultats par matières à la fin du primaire et du secondaire, nous voyons appa-

raître des distinctions révélatrices. En général, les garçons réussissent aussi bien que les filles en sciences et mathématiques et souvent mieux en résolutions de problèmes. La difficulté des garçons se situe en lecture et en écriture où l'écart s'établit autour de 20 % en faveur des filles.

Habiletés langagières

Il est évident que la véritable problématique des garçons se situe au niveau des habiletés langagières, et ceci d'ailleurs, peu importe la langue et le pays.

Il est trop facile, comme l'a fait le Conseil supérieur d'attribuer ce résultat uniquement à des « modes différenciés de socialisation » et aux stéréotypes, ne se gênant pas pour blâmer les pères de ne pas s'impliquer.

Sous prétexte d'égalité, notre société a une sainte peur des différences. On peut être égal sans être identique. Malheureusement pour les gars, le modèle « partout pareil » a été, consciemment ou non, plutôt féminin.

Le petit gars qui entre en maternelle a vite constaté (et son père aussi) que les seuls hommes dans l'école sont souvent le concierge et l'enseignant en éducation physique (au primaire 85 % du personnel est féminin).

Lui, qui aime le concret et manipuler pour apprendre, se rend compte qu'ici on écoute, on raconte, on lit et on écrit. Les neurologues vous diraient que les zones du langage se développent en général plus vite chez les filles que chez les gars, mais en contrepartie, les garçons seront plus habiles dans les processus spatiaux.

Lui, qui veut savoir pourquoi, doit souvent se contenter du comment et bien répondre aux détails si importants pour son enseignante.

Celui qui aime souvent plus les sciences et les mathématiques se fera dire que ce qui est important c'est la français. Surtout ne pas trop manipuler les choses concrètes car c'est bruyant et même salissant.

Il se retrouvera souvent devant des textes qui intéressent davan-tage les filles. S'il aime mieux les textes de type documentaire, il risque de se faire dire que ce n'est pas de vraies lectures. Il devra donc se pencher sur des textes narratifs avec des émotions en espérant un peu d'action.

Plus agité

Il se fera avertir beaucoup plus souvent que les filles car il est plus agité. Il aura peu d'occasions de ca-

naliser ses énergies, pourtant si naturelles, car les règles de jeux en éducation physique auront été changées pour faciliter l'intégration des filles.

Dans la cour, on verra ses besoins de contacts physiques, qui pourtant lui servent souvent à exprimer ses émotions, comme du tirailage.

Il sera porté à demander moins d'aide que les filles qui ont une approche plus verbale et séquentielle.

Il cherchera l'approbation de ses pairs plutôt que celle de son titulaire mais souvent l'école ne le favorisera pas.

Il se fera avertir plus souvent sur la disposition de ses cahiers et sa propreté car, centré sur le pourquoi, il a négligé la forme et a oublié ce qui représente pour lui des détails.

Il aura peu de chance de voir des modèles masculins dans son école car même son père a l'impression que c'est réservé aux femmes...

« Notre système d'éducation, nous dit Roger Sperry dont les recherches lui ont valu un prix Nobel, tout comme la science dans son ensemble, tendent à négliger l'intelligence non verbale. » Madame Hélène Trocmé-Fabre, spécialiste du cerveau, vous dirait que l'école

privilégie à 85 % des approches qui utilisent l'hémisphère gauche du cerveau, c'est-à-dire le processus verbal et analytique avec un traitement linéaire et séquentiel.

L'hémisphère droit s'occupe de synthétiser, de reconnaître les relations entre les éléments et est plus efficace dans un traitement visuel et spatial.

Mieux comprendre

Un grand nombre de nos gars privilégient l'hémisphère droit dans leur façon d'interpréter et d'apprendre. Ils sont donc défavorisés dans l'école actuelle. Que ferait-elle avec un Léonard de Vinci qui préférerait dessiner ou un Einstein qui disait rechercher laborieusement ses mots pour exprimer sa pensée.

Pourtant, après avoir donné des conférences sur le sujet depuis six ans, je sais que les enseignants et enseignantes souhaitent mieux comprendre la problématique des garçons car leur expérience leur dit : « Un gars, c'est pas pareil... » et qu'il faudrait adopter des pratiques pédagogiques qui rejoindraient mieux nos garçons.

D'ailleurs même les filles y gagneraient car on développerait chez elles des habiletés jusqu'alors négligées dans nos écoles.